

REPUBLIQUE ALGERIENNE EMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed Boudiaf de M'Sila
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et Langue Française

N°/



Mémoire de fin d'études élaboré en vue de l'obtention du diplôme de Master Académique

Domaine : Lettres et Langues Etrangères
Filière : Langue Française
Option : DIDACTIQUE DU FLE ET INTERCULTURALITE

**Apport de l'oral dans le processus
enseignement/apprentissage du FLE**
**Représentations et développement de la compétence de la
compréhension de l'oral**

Réalisé par : ZEGHLACHE Wafa

Soutenu publiquement le :
Devant le jury :

Noms et Prénoms

*BEN SEFA Youcef nabil
*Mme. GHELLAB Halima
*Mme. KHARKHACHE SOHILA
*

Grade

Qualité

Rapporteur
Président
Examinatrice

Etablissement

Université de M'sila
Université de M'sila
Université de M'sila

Année Universitaire 2018/2019

Table des matières

INTRODUCTION GÉNÉRALE	07
CHAPITRE I : THÉORIE DE L'ORAL ENTRE RÉFLEXION ET CONCEPTUALISATION	
Introduction	12
I.1 Notion de méthode et méthodologie	13
I.1.1 Qu'est-ce que la méthode ?	13
I.1.2 Qu'est-ce que la méthodologie ?	13
I.2 La méthodologie structuro-globale-Audio-Visuelle (SGAV)	14
I.2.1 L'approche communicative	15
I.2.2 L'approche actionnelle	16
I.3 Notion de l'oral	16
I.3.1 Qu'est-ce que l'oral ?	17
I.3.2 Propriétés de l'oral	19
I.3.3 Statut de l'oral en didactique du FLE	20
I.4 L'enseignement/apprentissage de l'oral en classe de FLE	22
4.1 L'oral et la didactique du FLE	23
4.2 Les fonctions de l'oral	23
4.3 Les caractéristiques de l'oral	24
Conclusion	26
Chapitre II	La pédagogie de l'oral en classe de FLE
Introduction	28
I.1 Statut de l'oral dans le programme officiel	29
I.2 Les objectifs de l'enseignement de l'oral en classe de 2AM	29

II. Descriptif de la pédagogie en classe de FLE (Classe de 2AM)	30
II.1 Notion de pédagogie	30
II.2 Notion de projet	32
II.2.1 Qu'est-ce que la pédagogie de projet ?	32
II.2.2 Les objectifs de la pédagogie de projet	33
II.2.3 Qu'est-ce qu'une séquence ?	34
II.2.4 La mise en situation d'intégration	35
II.2.5 L'évaluation	36
III .Passage du texte oralisé au support audiovisuel	37
III.1 Notion de texte oralisé	37
III.2 Notion de support audio-visuel	38
III.3 Définitions de la perception auditive	39
III.4 Les phases d'exploitation du document audiovisuel	39
III.4.1 La pré-écoute	40
III.4.2 L'écoute	40
III.4.3 La post-écoute	41
III.5 Les stratégies d'écoute	41
III.5.1 L'écoute analytique	41
III.5.2 L'écoute synthétique	42
IV. Le document authentique	42
IV.1 La valeur ajoutée des documents à support audiovisuel	43
IV.2 L'apport du document audiovisuel à la CO	44
V. V. Interroger le document audio-visuel	44
VI. Les éléments prosodiques influents sur la compréhension de l'oral	44

VI.1 Le débit	44
VI.2 Les pauses et les accents	44
VI.3 La phonétique	44
VI.4 L'accentuation	45
VII. Les types d'énoncés et des exercices	45
VIII. Le décodage auditif	45
IX. Notion de compréhension de l'oral	46
IX.1 Définition de la compréhension orale	47
IX.2 Les objectifs de la compréhension de l'oral	48
Conclusion	48
Cadre pratique III De la théorie et la conceptualisation à la mise en situation empirique	
Introduction	50
I.1 Terrain et public visé	51
I.2 Description de la classe	51
I.3 Moments de la recherche	51
I.3.1 Le questionnaire	51
I.3.2 Mise en évidence du questionnaire	52
I.3.3 Description du questionnaire	52
II. Analyse des résultats du questionnaire	53
II.1 Analyse et interprétation des réponses des enseignants	53
II.2 le profil des enseignants et enseignantes :	53
II.3. Le manuel scolaire	54
II.4 -Les pratiques de classe	54
Conclusion	55

III Etude comparative	56
III.1 Le mode d'insertion des outils audiovisuels en classe de FLE	57
III.2 Typologie des principales stratégies pour la compréhension des documents sonore et visuels.	57
IV. Analyse et interprétation des séances d'observation	57
CONCLUSION GÉNÉRAL	64
Reference bibliographique	

Introduction

Introduction

Introduction générale

Dans le contexte de la mondialisation linguistique et l'ouverture à d'autrui ; l'acquisition d'une langue étrangère est devenue une nécessité incontournable, comme le précise Puren « *Apprendre une langue, c'est apprendre à se comporter de manière adéquate dans des situations de communication où l'apprenant aura quelque chance de se trouver en utilisant les codes de la langue cible* ». (Puren, 1996: 372) .

Le fait d'enseigner une langue étrangère implique systématiquement le développement et l'habilité de communiquer chez les apprenants pour qu'ils acquissent les compétences de base de cette langue et maîtrisent toutes les situations de communication en introduisant des expressions structurées, selon des normes définies, dans un discours adressé à autrui doté du même code.

C'est pourquoi, l'acquisition du code d'une langue étrangère relève généralement de la fonction de l'école dont l'axiome est fondé sur les quatre compétences (écouter/parler – lire/écrire), selon une méthodologie appropriée et une stratégie pédagogique préconçue par l'enseignant. Il est vrai que la maîtrise d'une langue s'effectue préalablement par l'acquisition du code orale inculqué dans un milieu scolaire ou dans l'environnement social de l'apprenant.

La langue française a toujours été une langue vivante en Algérie en raison de son ancrage historique « *En fait, le français en Algérie a vécu plusieurs évolutions, d'une langue du colonisateur à une langue de littéraire, et finalement un véhicule de la culture algérienne et idiome de la modernité, de la science, de la technologie et de l'ouverture de l'algérien sur le monde* »¹.

En classe de FLE, la place accordée à l'oral est du second ordre par opposition à l'écrit sachant que l'oral est vecteur de tout apprentissage, il est à la fois outil et objet d'apprentissage et le fait d'installer ou de développer les compétences de communication à l'oral constitue parfois un défi à relever car les approches sont multiples et variées, adoptées selon le milieu d'apprentissage et les moyens didactiques mis à la disposition de l'enseignant.

Souvent minoré, l'enseignement/apprentissage de l'oral semble être évité par les acteurs pédagogiques en raison de l'absence d'une théorie prédéfinie et d'une formation initiale des enseignants dont ce que Perrenoud appelle "*un vide théorique*" dû à la difficulté dans l'installation de la compétence de l'oral chez les apprenants. Eluerd (1991 : 42)

¹ KANOVA, S. *Culture et enseignement du français en Algérie*, édition Synergies, Alger, 2008, p88.

Introduction

considère l'oral comme une activité pédagogique "disqualifiée" marginalisée par la tradition scolaire.

Dans cette perspective, Corinne Weber précise : *"Quand on pose la question au professeur de FLE " comment enseignez-vous l'oral ?" les réactions sont investies de questionnements, d'incertitudes ou d'approximations. Disons-le nettement : la perspective de l'accompagnement de l'apprentissage de l'oral reste pour bon nombre de professeurs de langues une pratique conflictuelle au quotidien dans l'espace- temps flou de la classe, où s'entremêlent pratiques globales ou incertaines."*(Weber C, 2006 :1).

Bruno Maurer ajoute que : *"Les exemples d'activités ou de situations d'apprentissage ne sont pas très nombreux dans les instructions officielles concernant l'oral. Le manque de précision est révélateur d'une réflexion sans doute inaboutie, il suffit d'aller dans des classes pour en mesurer la principale conséquence : la très faible place apportée à la réflexion sur l'oral et à sa pratique. Les maitres relativement démunis, vont avoir tendance à se reporter sur l'exercice d'autres types de compétences, mieux balisées en terme de scénario de classe comme la production écrite, la lecture ou les activités grammaticales"*.(Maurer B, 2001 :48-49).

Notre recherche s'inscrit en didactique de l'oral notamment les pratiques pédagogiques adoptées à cet effet, la maîtrise de la compétence discursive à l'oral et la mise en exergue des pratiques adoptées en milieu scolaire. D'où le choix de notre étude intitulée « Apport de l'oral dans l'enseignement/apprentissage du FLE - Représentations et développement de la compétence de la compréhension de l'oral».

Cherchant un thème à la thèse de Master, Le choix de la thématique est dû l'observation d'une séance de compréhension de l'oral en classe de 2AM présentée par un enseignant où le support (texte du manuel scolaire) est lu par l'enseignant avec quelques incorrections en termes de prosodie (tonalité, rythme, accent, pauses,...) or une diversité de textes authentiques sont sur Internet et le matériel informatique est disponible dans tout établissement scolaire, néanmoins, son exploitation demeure une tâche qui prend beaucoup de temps auprès des enseignants. Le second facteur de motivation est le souvenir, à l'âge de collégienne, de surmonter les difficultés d'appréhension du FLE, plus particulièrement à l'oral,. Par ailleurs, l'incapacité de s'exprimer en langue française dans la vie quotidienne ou via les réseaux sociaux d'une manière spontanée. Enfin, le constat d'incompétence à l'oral, en termes de compréhension, d'expression ou de production, au cycle universitaire.

Dans la culture de l'école algérienne, l'enseignement du FLE favorise l'écrit pour ses normes et ses règles linguistiques (grammaticales, vocabulaire et conjugaison) et néglige la

Introduction

composante de l'oral qui serait un facteur prépondérant soit en production de l'oral soit en production de l'écrit.

D'où la problématique suivante : « Quel est l'apport de l'oral dans le processus enseignement/apprentissage du FLE en classe de 2AM ? » ; cette problématique entraîne systématiquement des interrogations subsidiaires :

- Est-ce que les pratiques de l'enseignement de l'oral répondent-ils aux besoins des apprenants en classe de FLE ?
- Quel est le statut octroyé à l'enseignement de l'oral selon la perception des enseignants ?
- Les directives pédagogiques officielles accordent-elle une place majeure à l'enseignement de l'oral par opposition à l'écrit ?
- Les instructions officielles préconisent-elles une méthodologie définie pour assurer une communication orale ?
- Quelle approche de l'enseignement de l'oral adoptent les enseignants ?

A l'égard de ces interrogations, nous proposons les hypothèses suivantes selon le constat établi en cours du processus de notre recherche.

- Les directives accordent une importance minimale à l'enseignement de l'oral.
- A cet effet, les moyens officiels sont rarement exploités en raison du manque de conceptions didactiques et des orientations méthodologiques.
- Absence de formation des enseignants en enseignement de l'oral, lors des journées pédagogiques.

La synthèse de ces hypothèses se résume en la formule suivante : Absence de pédagogie de l'oral répondant au besoin de l'apprenant en termes d'apprentissage du FLE au cycle moyen.

Néanmoins, chez les apprenants, l'acte de communiquer verbalement en langue seconde demeure une ambiguïté sur le plan d'acquisition, car communiquer oralement en langue étrangère renvoie systématiquement à la compréhension, à l'expression et à la production orale ; trois dimensions à prendre en considération dans ce contexte pour assurer un développement de la communication verbale.

Ainsi, pour se libérer de la monotonie du texte oralisé avec images fixes en activité de compréhension de l'oral et inculquer une nouvelle stratégie d'écoute, nous préconisons

Introduction

l'exploitation de moyens technologiques didactique (TICE) notamment l'usage de support audio-visuel (Data show, ordinateur, USB, baffles), accompagnés d'écoute d'un document authentique . Michel Tardy, dans son œuvre intitulée " *Le professeur et les images*", explique que " *L'essentiel de l'activité de l'enseignement sera de stimuler, d'encourager, d'aider à effectuer les bons choix d'activités, d'utiliser l'image pour faciliter la compréhension* » (P:25). Dieuzeide (1965 :73), constate que le travail de découverte est un travail collectif.

A travers ce modeste travail, nous allons infirmer ou confirmer l'efficacité de l'exploitation des outils informatiques en l'activité de compréhension de l'oral et l'effet produit en termes de motivation des apprenants en donnant une nouvelle représentation de la compréhension de l'oral à l'élève, faisant appel à sa curiosité et à sa capacité de découverte pour qu'il puisse identifier par lui-même l'essentiel du message, la succession des faits et la relations entre eux. Il est évident que l'élève a été considéré comme sujet apprenant plus que comme un objet d'apprentissage qu'il fallait stimuler et « faire apprendre ».

Notre recherche s'articule autour de trois chapitres dont le premier, ayant un aspect théorique axé sur « la Théorie de l'oral entre réflexion et conceptualisation » le second porte sur « La pédagogie de l'oral en classe de FLE » et le dernier consiste en l'observation d'une situation, en classe de 2AM, de l'activité de la compréhension de l'oral qui porte sur une étude comparative entre l'enseignement de la CO d'une manière classique(support iconographique)) et celle présentée à l'aide d'outils informatiques.

Chapitre I

Théorie de l'oral entre réflexion et conceptualisation

Introduction

Introduction

En didactique, une langue est dite étrangère lorsqu'elle est considérée comme objet d'enseignement/apprentissage ayant ses propres spécificités par opposition à la langue mère. Afin de cerner le concept de l'oral, il est préalable de l'opposer à l'écrit. De ce fait, l'apprentissage d'une langue s'effectue en deux modes différents : le mode écrit et le mode oral où chacun a ses spécificités. Selon F. Saussure : « *Langue et écriture sont deux systèmes distincts : l'unique raison d'être du second est de représenter le premier ; l'objet linguistique n'est défini par la combinaison du mot écrit ou du mot parlé ; ce dernier constitue à lui seul son objet. Mais le mot écrit se mêle si intimement au mot parlé dont il est l'image qu'il finit par usurper le rôle principal ; on en vient à donner autant et plus d'importance à la représentation du signe vocal qu'à ce signe lui-même. C'est comme si l'on croyait connaître quelqu'un, il vaut mieux regarder sa photographie que son visage* ». ¹

I. La didactique du FLE :

En contexte étymologique, Le terme " *didactique* ", désigne ce : "*qui est propre à instruire* " (du verbe grec: didaskein, enseigner).²

Pierre MARTINEZ (3) ajoute que :³

« *La didactique des langues est un ensemble de moyens, techniques et procédés qui concourent à l'appropriation, par un sujet donné, d'éléments nouveaux de tous ordres*». Dont il faut discerner les savoirs linguistiques (syntaxe, lexique, ...) des compétences communicatives ou des savoir-faire (argumenter, expliquer, informer, ...), des savoir-être et l'accommodation culturelle.

C'est pourquoi la didactique des langues étrangères met en exergue l'ensemble des données relatives aux modes de fonctionnement du processus enseignement/ apprentissage, en d'autres termes, la didactique est l'ensemble des méthodes, des données et des principes

¹ F de Saussure (1972) : Cours+ de linguistique,p.45

² CUQ Jean-Pierre, *op.cit.*, p.69.

³ MARTINEZ Pierre, *La didactique des langues étrangères*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je?, 1996, pp.3-4.

Introduction

qui rendent la fonction de l'enseignant plus facile à maîtriser le processus d'apprentissage d'une langue étrangère.

En enseignement/apprentissage de l'oral, la didactique s'intéresse à l'installation et le développement de la compétence de communication d'une langue chez l'apprenant où la mission de l'enseignant s'articule autour de l'acquisition de cette compétence afin de l'exploiter dans différentes situations de communication. Cependant l'apprentissage d'une langue étrangère en classe de FLE suppose une méthodologie appropriée afin de permettre son appréhension d'une manière simple et sans ambiguïté. La réalisation de cette opération nécessite la présence de deux actants fondamentaux : L'enseignant et l'enseigné. Dans cette perspective, il serait préférable de définir la notion de méthode et de méthodologie et s'imprégner des méthodologies antérieures afin de concevoir une méthode adéquate reflétant les savoir-faire de l'enseignant.

I.1 Notion de méthode et méthodologie

1.1 Qu'est-ce que la méthode ? D'après J.P.CUQ (4),¹

. Le terme méthode représente deux acceptions :

Soit le matériel d'enseignement comportant le manuel ou livre + cassette audio ou vidéo ou faire référence à une suite qui prend en charge l'ensemble des niveaux. Par exemple, "Espaces" ou "café-crème" (méthodes pour l'enseignement du FLE); soit une manière de s'y prendre pour enseigner et pour apprendre : il s'agit donc d'un ensemble raisonné de procédés et de techniques de classe destinés à favoriser une orientation particulière pour acquérir les rudiments de la langue et soutenus par un ensemble de principes théoriques.

1.2 Qu'est-ce que la méthodologie ?

Selon J.P.CUQ²., le terme méthodologie renvoie soit à l'étude des méthodes et de leurs applications soit à un ensemble construit de procédés ,de techniques, de méthodes, le tout

¹ CUQ Jean-Pierre & GRUCA Isabelle, Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, Paris, PUG, Coll.FLE, 2003, p.233

² Ibid., p.234

Introduction

articulé autour d'options ou de discours théorisant ou théorique d'origine diverse qui le sous-tendent.

Dans l'introduction générale de son ouvrage (Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues), Christian PUREN nous fait remarquer que *les méthodologies mettent en œuvre des éléments variables, à la fois nouveaux et anciens, en étroite interaction avec le contexte historique qui les voient naître ou qui conditionnent leur naissance.* (Cité par CUQ Jean-Pierre & GRUCA Isabelle),

Depuis les temps, toute société cherche à acquérir une langue étrangère afin de créer des liens avec les autres cultures, de développer les compétences discursives et communicatives. L'objectif de l'éducation est d'adapter une méthodologie d'enseignement/apprentissage appropriée selon ses besoins et exigences, c'est pourquoi les méthodologies se succédaient et s'évaluaient en fonction de facteurs spatiotemporels à savoir la méthodologie traditionnelle, appelée aussi la grammaire-traduction et qui mettait l'oral au second plan, puis la méthode naturelle, ayant pour principe le besoin de l'homme de communiquer avec autrui franchissant ainsi toute barrière culturelle. Ensuite, arrive la méthodologie directe : l'appellation méthodologie directe qui désigne l'enseignement qui se fait directement dans la langue à apprendre, cette méthode est caractérisée par la démarche intuitive, audio-orale, active, imitative et répétitive. En outre, la méthodologie directe est moins explicite que la méthodologie active, elle accorde la primauté au texte, recourt à la langue mère, exploite les moyens audio-visuel et laisse l'initiative à l'apprenant. Pour la méthodologie audio-orale, elle met l'accent sur l'oral et a recours aux exercices de répétition. Arrivée enfin à la méthodologie structuro-globale audiovisuelle (SGAV) qui considère la langue comme un instrument de communication et sa cohérence repose sur l'utilisation conjointe du son et de l'image.

I.2 La méthodologie structuro-globale Audio Visuelle (SGAV)

L'objectif de cette méthodologie est d'enseigner la parole en situation ; la priorité est donc octroyée à l'oral qui est considéré à la fois comme objectif et moyen d'apprentissage. Les leçons portent généralement sur un discours dialogué, développant ainsi la langue dans des situations de communication au sein de la classe. Pour l'enseignement de la grammaire, l'accent est mis beaucoup plus sur la parole que sur la langue, il est implicite et inductif.

Introduction

Ainsi, l'oral prime et l'accès au sens est favorisé par la situation audio-visuelle, l'accès au sens se réalise grâce aux phénomènes intonatifs des informations situationnelles. De ce fait, les structures SGAV sont centrées beaucoup plus sur le sens que sur la forme syntaxique d'où l'apprentissage de l'écrit est mis en second plan.

2.1 L'approche communicative

L'approche communicative n'est qu'un mouvement de réaction aux méthodes précédentes, audio-orales et structuro-globale audiovisuelles faisant intégrer en didactique des langues les notions de « communication » et de « compétence ».

Selon Le Dictionnaire Français LAROUSSE : communiquer vient du latin "*communicare* " qui signifie "*être en relation avec*" ou "*mettre en commun*". Donc, la communication est *l'action de communiquer, d'établir un rapport avec autrui, de transmettre quelle que chose à quelqu'un.*

J.P.CUQ définit la compétence: « *Ce terme recouvre trois formes de capacité cognitive et comportemental: compétences linguistique, communicative et socioculturelle* ». ¹

Or HYMES introduit l'expression « compétence de communication » en ajoutant que

«Toute théorie d'une langue spécifique doit viser à expliciter les capacités et les savoir-faire qui entrent en jeu dans la performance linguistique d'un locuteur natif parlant couramment». ²

Ainsi l'acquisition d'une compétence de communication peut être saisie par la combinaison de plusieurs facteurs fonctionnant d'une manière simultanée.

Selon Jean-Pierre CUQ & Isabelle GRUCA ⁽⁹⁾ distinguent quatre composantes essentielles;

a- **Une composante linguistique**, c'est-à-dire la connaissance des règles et des structures grammaticales, phonologiques, du vocabulaire, etc.

¹ CUQ Jean-Pierre, *op.cit.*, p.48

² HYMES Dell H., *Vers la compétence de communication*, Paris, HATIER, Coll. LAL, 1984, p.121.

Introduction

Cette composante constitue une condition nécessaire, mais non suffisante pour pouvoir communiquer en langue étrangère.

b- Une composante sociolinguistique qui renvoie à la connaissance des règles socioculturelles d'emploi de la langue et qui impose de savoir utiliser les formes linguistiques appropriées en fonction de la situation et de l'intention de communication ;

c- Une composante discursive qui assure la cohésion et la cohérence des différents types de discours en fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle ils s'insèrent ;

d- Une composante stratégique constituée par la capacité d'utiliser des stratégies verbales et non verbales pour compenser les défaillances ou les " ratés " de la communication. Ces phénomènes de compensation peuvent s'exercer soit sur la compétence linguistique, soit sur la compétence sociolinguistique.¹

Ces quatre composantes, qui conditionnent l'usage de la langue, constituent l'élément central des projets didactiques notamment l'exploitation de matériel pédagogique soit pour l'oral ou l'écrit. Apprendre à communiquer c'est savoir adapter l'expression (écrite ou orale) en fonction de la situation de communication à savoir le statut social auquel appartient l'interlocuteur, son rang, son âge, le canal du message, le référent, ... et en fonction de l'intention de communication en demandant soit une information, avancer des arguments, étayer une thèse, ... Ainsi le sens d'une communication réside dans l'interaction des interlocuteurs et non dans l'acte de transmettre un simple message

2.1 L'approche actionnelle

Cette approche pédagogique met l'accent sur la réalisation de tâches au sein d'un projet pédagogique.

Ces tâches suscitent une interaction entre les interlocuteurs stimulant ainsi le développement des compétences réceptives et interactives. Cette approche est édictée par le

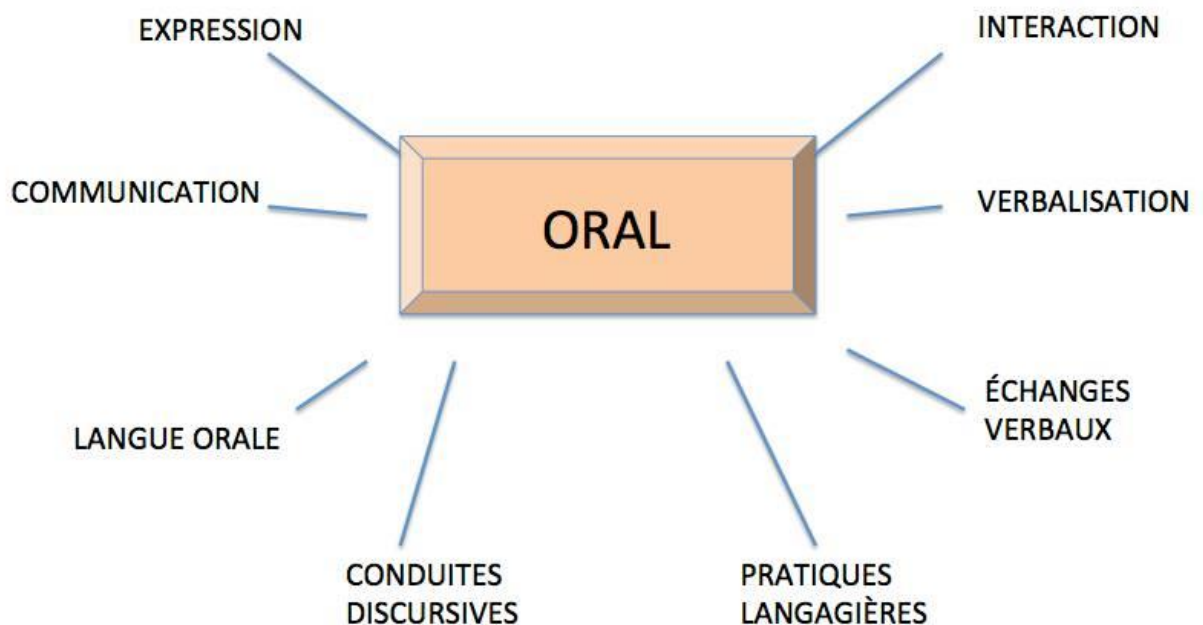
¹ CUQ Jean-Pierre & GRUCA Isabelle, *op.cit.*, pp.245-246.

Introduction

Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) rédigé par le Conseil de l'Europe en 2001.

I.3 Notion de l'oral

Cerner le sens de l'oral paraît une question facile et la réponse serait parler et/ou écouter mais d'autres synonymes pourraient le qualifier et les termes qui viennent à l'esprit seraient multiples.



Termes qualifiants le concept de l'oral

3.1 Qu'est-ce que l'oral ?

Dans son Dictionnaire Pratique de Didactique du FLE, Jean-Pierre Robert propose les définitions de l'oral comme suit : (10)

1. Du latin os, oris, « bouche », le terme d'oral désigne : « ce qui est transmis par la voix (par opposition à écrit) : Déposition orale. Examen oral. Promesse orale » et indique une relation avec la bouche : « Prendre un médicament par voie orale ». (Dictionnaire Lexis)

Introduction

2. S'exprimer par oral exige un appareil appelé vocal ou phonatoire qui permet d'articuler les sons du langage. Cet appareil est nécessaire à la prononciation dont l'accent (c'est-à-dire l'ensemble des traits de la prononciation) peut varier d'une région ou d'une communauté à l'autre (l'accent des Marseillais, des Québécois).

3. En didactique des langues, l'oral désigne : « le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores, si possible authentiques ».¹

4. En outre, l'oral se distingue de la parole. L'oral est une dimension qui définit une spécificité de la langue (la langue parlée) par contre la parole, comme l'a montré F. de Saussure, est un acte individuel, « *une actualisation ou une réalisation de la langue, comprenant aussi bien les énoncés produits, que leur production et leur interprétation* », « un acte intelligent et volontaire du sujet parlant qui utilise le code de la langue ».

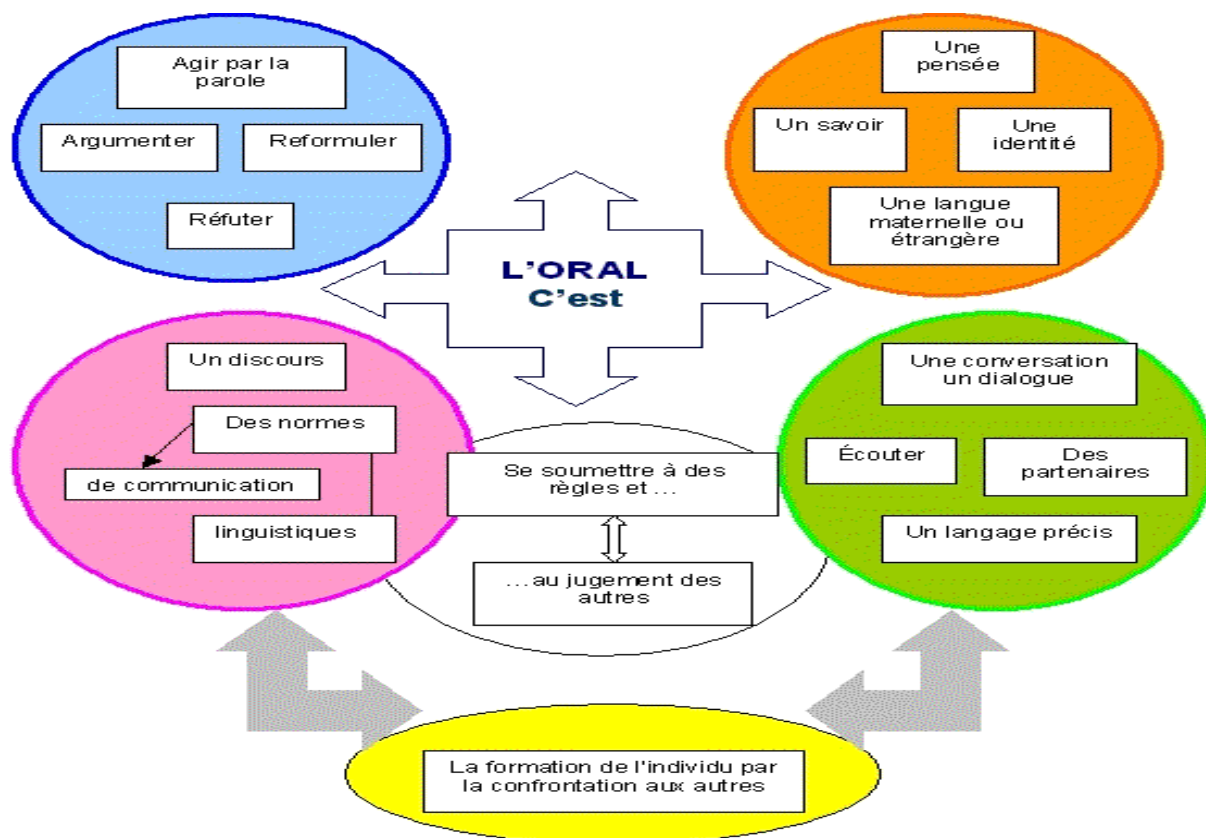
« *Ce discours conversationnel construit par les locuteurs évolue au cours de l'échange en raison des phénomènes d'interaction propres au discours* ».²

Selon le schéma de Jean-Marc Coletta

¹ Charraudeau.Pet D . Maingnneau, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, seuil, 2000

² Robert J-P(2008) : Dictionnaire pratique du didactique du FLE, nouvelle édition revue et augmentée, p. 156

Introduction



Image¹

3.2 Propriétés de l'oral

L'oral ne se limite pas seulement à l'acte de s'exprimer oralement, mais c'est aussi d'être appréhendé par l'auditeur à travers des phonèmes accompagnés de prosodie relative par lesquels une idée ou un sentiment peut être saisis. Néanmoins, véhiculer un message répond à des lois de communication ; sachant que l'oral est une relation qui s'effectue en présence d'un ou de plusieurs interlocuteurs qui doivent respecter un code conventionnel socioculturel afin d'assurer une certaine fluidité et appréhension du message oral et éviter toute sorte de rupture ou d'incompréhension.

A 'oral, l'accent n'est pas mis seulement sur la voix de l'orateur à travers des signes linguistiques mais accompagnés de signes corporels (gestuelle, mimique, expression faciale,...) favorisant davantage la compréhension du message émis.

¹ COLETTA J-M. (2002) : « L'oral c'est quoi ? », Cahiers pédagogiques, n°400, p. 38 19

Introduction

L'oral est une extériorisation des pensées d'une manière spontanée, seulement cette spontanéité peut être source d'incertitude dans les propos avancés comme l'hésitation ou la redondance pour maintenir le contact ; c'est ce qui différencie la syntaxe de l'oral de la syntaxe de l'écrit. En outre, l'oral est irréversible et sa correction est fonction de la réaction de l'interlocuteur en manifestant à ce dernier une écoute attentive.

L'oral est sans empreinte matérielle à défaut d'enregistrement sonore et ceci présente une ambiguïté en termes d'évaluation ; c'est pourquoi cette dernière s'effectue d'une manière directe.

L'oral fait référence d'une manière directe à la situation de communication grâce à la gestuelle, à l'expression faciale et à la désignation physique d'objets ou d'idées.

3.3 Statut de l'oral en didactique du FLE

L'oral n'a pas eu sa vraie part d'intérêt dans le processus enseignement/apprentissage par opposition à la place qu'occupe l'écrit, sachant que l'acquisition du code oral s'effectue d'une manière intrinsèque et systématique où l'extériorisation des pensées passe d'abord par le verbal avant d'être transcrites en acte scriptural. Ainsi le concept de l'oral : « *signifie en général, c'est ce qui est dit par opposition à ce qui est écrit, donc l'oral est référé à l'écrit* »¹. En outre l'oral a toujours été omis des sujets d'examen qui s'articulent principalement autour d'un support scriptural d'où émanent toutes les activités de compréhension de l'écrit, des points de langue et de production de l'écrit.

La marginalisation de l'oral n'a pas duré longtemps car avec le réaménagement du système éducatif notamment l'introduction de l'approche communicative en didactique du FLE, que l'oral a fait un élan en étant reconnu comme une compétence à part entière et qui a pris de la valeur dans les méthodes actives et l'approche par compétence. Or « *L'oral est le médium de toutes les activités de classe. C'est pour cette raison qu'il ne faut pas le considérer uniquement comme un moyen mais aussi comme un objet d'apprentissage. C'est dans ce sens que certains auteurs insistent sur la nécessité de l'intégrer dans la classe*

¹ Cuq, Jean-Pierre, dictionnaire du français langue étrangère et seconde, éd, clé international, paris, 2003, P.187

Introduction

comme un domaine particulier avec des caractéristiques spécifiques »¹ ayant les mêmes objectifs que l'écrit « *comme un instrument pratique (...) Avec des enjeux concrets : convaincre, argumenter, négocier, s'expliquer, s'informer.* »²

L'oral n'a pas été figé dans les méthodologies suscitées et l'intérêt qui lui a été accordé diffère d'une approche à l'autre. Le tableau suivant nous donne un aperçu succinct du statut de l'oral en enseignement du FLE.

	Méthodologie traditionnelle	Méthodologie directe	Méthodologie Audio-orale	Méthodologie SGAV	Méthodologie communicative
Période	Du 17 ^{ème} au 20 ^{ème} siècle.	1901 à 1960.	1940 à 1970.	1960 à 1970.	1970 à nos jours.
Place de l'oral	L'oral en second plan.	L'oral utilisé fréquemment.	L'oral est privilégié.	Primauté à l'oral	L'oral domine le cours.
Pratique de l'oral en classe	L'oral est au second plan après les textes littéraires	L'oral est souvent utilisé en classe.	L'oral est incontournable en cours	L'accent est mis sur l'oral par rapport à l'écrit	L'oral est utilisé fréquemment en cours.
Statut de l'enseignant	Le maître est l'unique détenteur de savoir .	Le professeur exhorte les élèves à être actifs.	Le professeur gère les tâches des élèves	Il est à la fois technicien et pédagogue	Il gère les situations de communication et ouvre la voie d'expression aux élèves

¹ Ouyougoute. Samira. (2011) « Quelle(s) méthode(s) pour enseigner l'oral à l'école primaire en Algérie ? » in synergies Algérie n° 12, pp. 131-141

² Roulet, E. 1991. « La pédagogie de l'oral en question(s) », in parole étouffée, parole libérée, fondements et limites d'une pédagogie de l'oral. Delachaux et Niestlé. P. 41

Introduction

I.4 L'enseignement/apprentissage de l'oral en classe de FLE

Pour mieux appréhender la fonction d'un enseignant, il est préalable de déterminer le sens du terme « enseignement ». Selon CUQ, ce terme signifie initialement précepte ou leçon et avec l'évolution de la didactique, il signifie l'action de transmettre des connaissances¹.

. Ainsi l' "Enseignant " est celui procède à l'acte d'enseigner exerçant la profession d'enseignant. Avant, il fut le seul détenteur de savoir tandis qu'actuellement il fait fonction de guide, orienteur, éclairer, facilitateur,...

Traditionnellement, l'enseignant est le seul détenteur du savoir tandis qu'actuellement l'enseignant joue le rôle d'un aide, facilitateur, moniteur, tuteur, animateur, guide, etc. dans le processus d'enseignement /apprentissage.

Alors que l' "apprentissage " est un ensemble d'activités volontaires et conscientes visant de façon explicite l'appropriation d'une compétence, un savoir ou une information, souvent dans un contexte institutionnel avec ses propres normes et rôles: école, enseignant, apprenant, emploi de temps.²

Selon le dictionnaire Petit-Larousse (1997) et cité par J.P CUQ, l' "apprenant": personne qui suit l'enseignement. De sujet passif, l'apprenant est transformé en vecteur et acteur principal de l'acte d'enseignement / apprentissage. Actuellement l'apprenant est conçu comme acteur social construit le savoir et les compétences qu'il cherche dans et par le discours en interaction avec autrui.

L'enseignement constitue théoriquement dans la relation didactique un rôle symétrique à celui de l'apprentissage.³

L'association des deux termes " Enseignement / Apprentissage " doit rendre compte de l'interdépendance des deux processus.⁴

¹ CUQ Jean-Pierre, *op.cit.*, p.83.

² *Ibid.*, p.20.

³ CUQ Jean-Pierre & GRUCA Isabelle, *op.cit.*, p.117.

⁴ CUQ Jean-Pierre, *op.cit.*, p.85

Introduction

4.1 l'oral et la didactique du FLE:

En didactique des langues, l'oral désigne : « *Le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores, si possible authentiques* ». ¹

En didactique du FLE , l'oral a toujours fait partie, d'une manière ou d'une autre, des pratiques d'enseignement: lecture à haute voix, conversation, dialogue, récitation.. .

Mais la pratique de l'oral cherche encore une véritable place dans l'enseignement car l'apprentissage de l'oral est une question fondamentale dans la réussite comme l'affirme Gérard BAULIEU dans son introduction sur la réflexion sur l'oral:

*« L'aisance orale, la faculté de communiquer, d'argumenter à l'oral est un facteur essentiel de réussite sociale et professionnelle, alors qu'à l'inverse, l'absence d'apprentissage de l'oral explique bien des échecs ».*²

4.2 Les fonctions de l'oral :

Tout domaine de recherche confondu, qu'il se rapporte à la linguistique, à la psycholinguistique, à la sociolinguistique ou à la didactique fait appel à l'oral, objet de toute attention. Ainsi, l'installation ou le développement d'une compétence en oral chez un apprenant renvoie indéniablement à l'intention escomptée par l'enseignant mettant en valeur la fonction de l'oral appropriée à l'enseignement visé en usant de l'oral comme moyen d'expression (développement personnel, construction de soi), d'apprentissage (structurer les champs conceptuels) et d'enseignement (transmettre les informations, gérer la classe), mais aussi l'oral comme objet d'apprentissage (maîtriser les genres oraux, apprendre à communiquer) et d'enseignement (travailler la verbalisation, l'interaction).

¹ ROBERT Jean-Pierre , *Dictionnaire pratique de didactique du français langue étrangère*, Paris, Ophrys, 2008, p.156.

² BAULIEU, Gérard. *De l'oral dans notre enseignement : Pourquoi s'interroger sur l'oral?* (En ligne), Disponible sur Internet : http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/hist_geo/ResPeda/ORAL/Pourquoiloral.htm (site consulté le : 05/04/2014)

Introduction

- **Moyen d'expression** : l'apprenant utilise l'oral comme moyen d'expression spontanée sans se soumettre aux normes linguistiques acquises à l'école favorisant ainsi l'interaction entre interlocuteurs de son environnement social ou scolaire
- **Moyen d'enseignement** : Cette fonction focalise sur l'enseignant, le professeur ses savoirs disciplinaires, en plus il occupe deux fonctions d'une part il gère les échanges verbaux, d'autre part orienter vers les objectifs disciplinaires comme (appropriation de connaissance et de valeurs).
- **Objet d'apprentissage** : l'objectif principal à ce moment doit être atteint, les apprenants peuvent apprendre à communiquer, à maîtriser la langue orale et aussi à travers l'interaction de l'enseignant Parler, répondre, écouter, et enfin participer à travers ces techniques d'expression orale l'apprenant Contextualise ses savoirs acquis du discours de l'autre pour être capable de développer la compétence communicative.
- **Objet d'enseignement** : Les différentes situations de l'interaction et la verbalisation représentent le but principal de l'enseignement l'oral permettre de favoriser une meilleure communication entre le médiateur enseignant et les élèves et le déroulement du contrat pédagogique passe dans des bonnes conditions.
- **Moyen d'apprentissage** : Parmi les outils d'apprentissage existant dans l'enseignement des langues il y a l'oral qui consiste à développer la compréhension orale des apprenants, en effet il s'agit de regrouper les apprenants dans des petits groupes de deux ou trois pour participer à des communications orales pour l'amélioration des savoirs et des compétences acquises

4.3 Les caractéristiques de l'oral

L'oral n'est pas dérivé de l'écrit, plutôt c'est l'inverse, c'est une forme d'extériorisation des pensées, c'est quelque chose qui se pratique, qui implique des relations et des interactions entre individus. Il traduit nos sentiments en intégrant une prosodie relative par les pauses, la tonalité, le rythme, ... En communication directe, l'usage du non verbal (la gestuelle, le mimique, l'expression faciale,...) est fréquent, Les tâtonnements, les hésitations et les reprises du discours permettent au locuteur de préciser, d'organiser, voire de découvrir les

Introduction

pensée; ils compensent la carence en expression verbale. En oral, le choix du registre de langue est fonction du statut de(s) l'interlocuteur(s) et de la situation de communication

- **L'oral se caractérise par :**

- **des idées:** l'acte de communiquer verbalement, implique systématiquement l'expression verbale d'une idée prédéterminée traduisant soit une opinion, des sentiments, une réaction, ... tout en tenant compte du statut de l'interlocuteur, en outre, c'est une forme d'adaptation suivant circonstances de la situation de communication.

- une structuration des idées : l'acte oral répond implicitement à des règles de cohérence, de progression et de non contradiction. L'orateur est tenu de respecter l'enchaînement logique de ses idées selon son intention à savoir une argumentation, une explication, une démonstration, ...

- un langage: qui est une spécificité propre à l'humain par laquelle l'individu assure une communication entre pairs afin de faire parvenir le message d'une manière claire et d'être appréhendé dans son intégralité tout en tenant compte du code linguistique, du facteur socio-culturel de l'interlocuteur et du référent.

- **une voix:** respectant un débit, une intonation, une articulation et un rythme de l'énoncé verbal relatifs au statut de l'interlocuteur et au type de discours afin que le message soit expressif et significatif.

- un non verbal: qui correspond aux gestes, à l'expression faciale et aux divers signes, L'usage du non verbal en communication verbale renforce l'appréhension du message.

- des pauses, de l'accent mis sur les syllabes, l'expression du visage sont tous des signes aussi expressifs que significatifs comme le souligne Kamel, ELKORSO :

«Dans la communication orale, l'expression verbale et l'expression corporelle ne peuvent être négligées; elles influencent la transmission du message.»¹

¹ ELKORSO Kamel, *Communication orale et écrite*, Oran, Dar El-Gharb, 2005, p.23.

Introduction

Conclusion :

La didactique n'a guère cessé d'évoluer sur le plan méthodologique, elle préconise le développement des compétences communicatives soit à l'oral, soit à l'écrit ; deux disciplines en perpétuelle rivalité de statut dans le processus de l'enseignement/apprentissage du FLE. Toute fois l'oral est objet d'attention de toute discipline ; il n'est non seulement moyen d'expression mais il est à la fois objet et moyen d'apprentissage et d'enseignement. Il est doté de fonctions et de spécificités ; il véhicule et structure des idées, un moyen de communication, c'est une voix régit par une prosodie les groupes rythmiques, les pauses et les accents rendent compte du sens des syllabes. Pour renforcer l'appréhension de l'oral, le non verbal se charge de cette tâche.

Chapitre II

La pédagogie de l'oral en classe de FLE

Introduction

L'oral a marqué son omniprésence dans les institutions scolaires en tant qu'objet d'enseignement et en tant que moyen d'apprentissage doté d'objectifs et d'activités en vue d'installer ou de développer une ou des compétences en compréhension de l'oral ou en expression orale.

I.1 Statut de l'oral dans le programme officiel

Le système éducatif en termes de pédagogie, répond à un programme préétabli par la tutelle (Ministère de l'éducation nationale) comportant un profil d'entrée et un profil de sortie des élèves, des objectifs d'enseignement/apprentissage, des directives pédagogiques, des compétences à installer et/ou à développer, des stratégies préconisées, le statut de l'enseignant et de l'enseigné, les supports proposés, les modalités et les critères d'évaluation.

Il est vrai que l'enseignement du français au collège n'est que le prolongement de celui du primaire et qu'il existe une relation corrélative entre un programme et le suivant plus enrichi et plus développé à l'aide d'autres projets. En effet, les programmes de français tendent à installer chez l'apprenant les quatre aptitudes : écouter/parler et lire/écrire ; c'est à dire les quatre savoirs faire du langage en l'occurrence la compréhension de l'oral et de l'écrit, l'expression orale et écrite qui seront développés le long du cursus scolaire de l'élève « *Au termes du cycle moyen, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, dans des situations de communication, l'élève est capable de comprendre/produire à l'oral et l'écrit des énoncés dans lesquels se réalisent des actes de paroles, des textes relevant de l'explicatif, du descriptif, du narratif et de l'argumentatif* »¹

Ainsi l'enseignement du français est considéré comme outil de communication impliquant en conséquence l'acquisition de la compétence de communication en l'occurrence la maîtrise des compétences orales. En outre, l'enseignement/apprentissage du FLE devrait mettre l'accent sur la communication orale « *privilégier la communication orale avec le groupe-classe et avec l'enseignant(e) pour faciliter la prise de parole [et] viser*

¹ Programme de 1^{ère} AM, 2010 :4

à développer les compétences de compréhension de l'oral et d'expression orale par des activités ciblées »¹

I.2 Les objectifs de l'enseignement de l'oral en classe de 2AM

Il est évident que toute activité d'apprentissage est précédée d'objectifs préalablement établis en fonction des besoins des apprenants.

Les objectifs assurent une meilleure action d'apprentissages relative aux besoins des élèves et suscitent l'enseignant à la stratégie à adopter et aux moyens à utiliser pour atteindre les objectifs escomptés.

- Développer les savoirs et savoir-être des apprenants en termes de communication verbale.
- Eveiller chez l'apprenant son savoir passif en vue de l'exploiter dans l'interprétation de discours verbal
- Remédier aux carences en oral chez l'apprenant.
- Développer le FLE en situations actuelles.
- Familiariser l'apprenant au goût du FLE et de la culture orale.
- Valoriser les différents types de supports (documents audiovisuels, essais, interviews orales, tableaux, chansons, publicités, caricatures, jeux...etc.)
- Valoriser les apprenants en reconnaissant la spécificité de leur statut (contexte socio-culturel, générationnel, bilinguisme...) à travers un outil qui leur sera spécifiquement destiné.

Les objectifs feront plus tard objet de critères d'évaluation et permettront d'évaluer le degré d'efficacité de la méthode mise en œuvre.²

¹ Document d'accompagnement de la 2^{ème} AM.2011 :20

² Document d'accompagnement de la 2^{ème} AM.2011 :22

II. II. Descriptif de la pédagogie en classe de FLE (Classe de 2AM)

II.1 Notion de pédagogie

A entendre le mot « pédagogie », l'auditeur construit une image instinctive celle de la relation entre enseignant et enseigné. Ce terme composé vient du grecs « pais » c'est-à-dire « enfant » et " agien " (conduire). A Rome, le " paedagogus " était l'esclave chargé de conduire les enfants chez le " magister " ¹

En étymologie grecque « pédagogie » signifiait " le fait de conduire l'enfant à l'école " puis il a pris d'autres dimensions significatives parmi lesquelles on peut distinguer quatre niveaux sémantiques :

- 1. Dans la vie quotidienne, la pédagogie est la caractéristique de celui qui est pédagogue, qu'il soit enseignant institutionnel ou pas;*
- 2. Le terme signifie les manières d'enseigner, qui incluent aussi bien la méthode que les techniques d'enseignement;*
- 3. La pédagogie prend le sens de réflexion sur l'école, l'enseignement, l'action éducative;*
- 4. Le plus général, la pédagogie englobe tout ce qui a trait à l'action éducative auprès de l'enfant ou de l'adulte.*

La pédagogie est encore actuellement, considérée tantôt comme un art, tantôt comme une science.

La didactique des langues n'est pas indépendante de l'évolution de cette pensée pédagogique. L'approche communicative par exemple s'est appuyée sur une conception de l'apprenant dans une relation d'interaction avec l'enseignant. ²

Auparavant, l'enseignant était le seul détenteur de savoir et l'enseignement favorisait l'apprentissage de l'écrit au détriment de l'oral mais à présent l'oral occupe une place considérable grâce l'approche communicative qui préconise une pédagogie centrée sur

¹ CUQ Jean-Pierre & GRUCA Isabelle, op.cit., p.48

² CUQ Jean-Pierre, op.cit., pp.188-189.

l'apprenant notamment ses besoins en termes de communication verbale où l'apprenant se charge de son auto-apprentissage, comme le précise E. BERARD dans " l'enseignement fonctionnel du français " : « *La prise en compte de l'apprenant dans une démarche qui consiste à identifier des besoins, définir des objectifs, définir des contenus, choisir des supports pédagogiques, correspond à ce que l'on identifie comme enseignement fonctionnel du français.* ».¹

La fonction de l'enseignant s'est considérablement réduite et a pris une autre dimension ; de l'enseignement vertical vers une autogestion de l'apprentissage où l'enseignant devient orienteur et facilitateur des apprentissages. Selon COSTE, D.L. cité par E.BÉRARD, le fait de faire participer l'apprenant à la gestion d son apprentissage conduit indéniablement à un apprentissage transversal (élève/enseignant, élève/élève) « *Gérer l'apprentissage, apprendre à gérer l'apprentissage participe pleinement de l'apprentissage lui-même et peut en constituer une dimension essentielle.* ».²

Comme support aux activités, l'approche communicative privilégie le document authentique (extraits littéraires, articles de journaux , émissions de radio, séquences filmiques, etc.), supports n'ayant pas été conçus à des fins pédagogiques. Cela va permettre à l'apprenant d'acquérir la langue d'autrui dans une situation effective pour pouvoir ensuite la transférer hors classe.

Néanmoins l'acquisition d'une langue étrangère s'effectue préalablement par sa pratique en milieu scolaire en l'occurrence la programmation de plusieurs séances où les apprenants s'expriment et s'écoutent en traitant différents sujets de communication et par conséquent, ils apprennent à s'auto-corriger. Comme le souligne Ph. PERRENOUD : «*La pratique de l'oral ne peut-être formatrice que si elle correspond à un véritable besoin de s'exprimer ou de comprendre autrement dit une pédagogie de l'oral passe par la création de véritables situations de communication, avec de véritables enjeux entre les interlocuteurs.*

¹ BÉRARD Evelyne, L'approche communicative, Théorie et pratiques, Paris, CLE International, Coll. DLE, 1991, p.32.

² Ibid., p.59

*Les élèves ne peuvent s'investir dans la communication que s'ils en voient le sens et l'intérêt, une pédagogie de l'oral ne peut-être qu'une pédagogie active et fonctionnelle ».*¹

L'ensemble des situations de communication, notamment la prise de parole pour expliquer, argumenter, décrire, ... constitue la pédagogie de l'oral. Cette dernière est assurée par la coopération des différents acteurs pédagogiques et le rapport qu'ils entretiennent.

II.2 Notion de projet

« Le projet est un ensemble articulé d'objectifs et de moyens destinés à les réaliser » (MALGLAIVE), Il est fondé sur trois conditions : l'analyse, la mise en œuvre et l'évaluation.²

II.2.1 La pédagogie de projet ?

La pédagogie de projet appelée aussi la pédagogie fonctionnelle puise sa rigueur des besoins de l'apprenant en le mettant en situation d'auto-apprentissage. DEWEY conditionne cette approche en précisant qu'il faut : « *en premier lieu que l'élève se trouve dans une situation authentique d'expérience, qu'il soit engagé dans une activité continue à laquelle il s'intéresse pour elle-même ; en deuxième lieu qu'un problème véritable surgisse dans cette situation comme stimuli de la réflexion ; en troisième lieu qu'il dispose de l'information et fasse les observations nécessaires à la solution ; en quatrième lieu que des solutions provisoires lui apparaissent et qu'il soit responsable de leur élaboration ordonnée ; en cinquième lieu que la possibilité et l'occasion lui soient données de soumettre ces idées à l'épreuve de l'application pour déterminer leur portée et découvrir par lui-même leur validité* ». Toujours selon DEWEY, cette méthode a pour intention de :

- Fournir un contenu visant l'instruction
- Suivre le principe de l'action qui est organisé vers un but au lieu d'imposer à l'élève des leçons dont il ne comprend ni le but ni l'utilité. C'est dans la mesure où il aura conçu un

¹ PERRENOUD Philippe, «Pour une pédagogie explicite de l'oral », A propos de l'oral (En ligne), 1988, Disponible sur Internet :

http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1988/1988_14.html ,site consulté le :10/04/2014

² Publié par Edwige Duchene, <https://slideplayer.fr/slide/175797/>,

projet qui l'intéresse, qui l'engage, que l'élève aura l'énergie d'acquérir les connaissances nécessaires et de réaliser les actions indispensables à sa réalisation.

Le projet tend à mettre en évidence toute sorte d'activité de l'élève afin de réaliser les tâches indispensables à la réalisation du projet qu'il soit individuel ou collectif, à titre illustratif : rédiger un recueil de récits, réaliser un journal scolaire, faire un reportage, écrire un article, créer un forum sur le Web,...

La pédagogie de projet accorde de l'intérêt à la construction d'un savoir contextualisé en organisant les apprentissages sous forme de séquences. « *mode d'organisation des activités qui rassemble des contenus différents autour d'un ou de plusieurs objectifs* ». ¹

L'apprentissage du FLE contribue à développer chez l'élève tant à l'oral qu'à l'écrit, l'acquisition des quatre dimensions d'apprentissage : écouter/parler et lire/écrire, permettant ainsi à l'élève de s'approprier progressivement des compétences en langue française pour être ensuite mises en évidence dans des situations de communication et de documentation.

Pour un collégien, le principe est d'être doté en outils d'analyse appropriés pour aborder une variété de textes oraux ou scripturaux. Grâce aux compétences acquises ou développées le long de son cursus au cycle moyen, en termes de méthodologie ou de langue, en situation de communication, l'élève sera capable d'appréhender et produire des textes oraux ou scripturaux de types narratifs, explicatifs et argumentatifs tout en y intégrant des passages descriptifs.

II.2.2 Les objectifs de la pédagogie en projet

La pédagogie en projet tend à développer l'autonomie d'apprentissage de l'élève, d'avoir confiance en ses capacités, d'être responsable, de prendre l'initiative et avoir l'esprit de créativité. D'autre part, développer la compétence d'écoute, d'expression orale, de compréhension de l'autre et des savoirs et savoirs être en dehors du contexte scolaire.

¹ Ministère de l'Education Nationale, Document d'accompagnement du programme de français de la 2ème année de l'enseignement moyen, Décembre 2003, p.24.

II.2.3 Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?

« Le projet est principalement une tâche. Elle est définie et réalisée en groupe ; impliquant une adhésion et une mobilisation de celui-ci ; c'est le résultat d'une volonté collective basée sur le désir ; aboutissant à un résultat concret, matérialisable et communicable ; présentant une utilité par rapport à l'extérieur »¹.

Selon Bru et Not, le projet pédagogique porte sur les actes que l'éducateur se propose d'accomplir pour susciter la (trans)formation de l'élève conformément aux buts de l'éducation. Il précise d'une part les buts et les objectifs, d'autre part les moyens à mettre en œuvre aux différents niveaux, enfin les modalités d'évaluation de l'action éducative.²

La réalisation d'un projet pédagogique relève de trois conditions,

selon Broch : *« il doit satisfaire aux besoins en formation des élèves, être adapté à leurs possibilités, répondre à leurs motivations »³.*

Le projet pédagogique, doit tenir compte des instructions officielles, les programmes nationaux et les exigences de l'administration scolaire : *« Il relève de l'autorité de professionnels dont la formation, la pratique permettent de choisir ce qui facilitera la réalisation des programmes nationaux sans pour autant, du moins nous pouvons l'espérer, rendre stérile toute dynamique prospective. »⁴.*

Dans l'approche par compétences, la centration de l'acte éducatif sur l'apprenant met l'accent non pas sur la finalité du projet mais sur le processus de résolution de situation-problème par l'enseigné en octroyant du sens aux compétences installées. Ainsi, le projet pédagogique est le cadre intégrateur de toutes intentions, activités ou moyens exploités en classe ; c'est le précurseur de tout acte d'apprentissage, à savoir que le projet se démultiplie en séquences dotées d'objectifs d'apprentissage.

¹ pprentissage et utilisation d'Internet » A. Hougardy, S. Hubert & C. Petit, Pédagogie du projet ?, juin 2001

² cf. BRU / NOT, 1991, p. 328

³ BROCH, 1999, p. 72

⁴ LEMIÈRE, 1997, p. 122

II.2.4 Qu'est-ce qu'une séquence pédagogique ?

La séquence pédagogique (appelée aussi séquence d'apprentissage, ou encore séquence didactique) est un ensemble de connaissances ou de savoir-faire structuré par l'enseignant, en vue de contribuer à l'atteinte d'un objectif pédagogique. La séquence est constituée de séances, au nombre variable, réparties dans le temps¹.

La séquence pédagogique est aussi l'ensemble d'activités d'apprentissage dont le but est de permettre à l'apprenant d'acquérir un savoir-faire, dans une nouvelle situation d'apprentissage, le développer ou le consolider, sachant que l'enseignant et l'élève n'ont pas les mêmes références. Le principe de la séquence pédagogique est de permettre d'atteindre des objectifs préétablis œuvrant à réaliser l'objectif final du projet dans lequel elle s'est intégrée.

La séquence pédagogique comporte trois moments ayant une relation corolaire : Une phase de compréhension de l'oral et de l'écrit, une étude des points de langue relatifs à la typologie du discours et une phase de production orale ou écrite.

En fin de chaque séquence pédagogique, l'élève est mis en situation d'intégration, en d'autres termes, il est mis face à une situation-problème où il aura à mobiliser ses savoirs et savoir-faire acquis en cours de séquence afin d'adopter une stratégie adéquate pour résoudre un quelconque problème posé. Par ailleurs, l'enseignant suscite la mobilisation des compétences de l'élève et optimise son interaction avec ses pairs.

Dans cette perspective, nous tenons à mettre l'élève dans une situation d'intégration à l'oral, lui octroyant la possibilité de mettre en évidence toute ses compétences orales acquises en cours de séquence en termes de compréhension de l'oral, de bagage linguistique et de production orale en langue étrangère (le français) afin de saisir l'énoncé verbal à l'aide d'outils linguistiques préalablement exploités tout en respectant les critères d'analyse relatifs au type de discours..

¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/S%C3%A9quence_p%C3%A9dagogique

II.2.5 La mise en situation d'intégration

C'est une situation d'apprentissage qui met l'élève dans une situation concrète, dans un contexte réel ou vécu dont la fonction est de répondre à une consigne ou résoudre une situation-problème.

- La **situation-problème** est une **situation d'apprentissage** significative et concrète. Elle a un lien avec la réalité de l'élève, l'interpelant en faisant naître chez lui un questionnement. Sa pratique, fondée sur l'activité, donne l'occasion à l'élève d'expliquer sa démarche, d'explicitier sa pensée et de justifier ses choix pour répondre aux questions posées ou au problème à résoudre.

Dans une logique de construction de compétences, il s'agit de proposer aux élèves des situations qui leur permettent d'agir pour développer leur savoir-faire.

Les situations proposées doivent être significatives pour que les élèves, suffisamment motivés, puissent trouver un sens à leur apprentissage et s'y impliquer pleinement.¹

II.2.6 L'évaluation :

Tout acte d'enseignement/apprentissage est suivi par une évaluation qui peut revêtir différents types :

a)- L'évaluation diagnostique :

Cette forme d'évaluation a pour objectif de faire émerger les connaissances et les représentations initiales des élèves avant d'entamer une année scolaire ou un nouveau projet.

b)- L'évaluation formative :

L'évaluation formative est une partie intégrante de l'action pédagogique. Elle porte à la fois sur des connaissances et sur des aspects méthodologiques. Elle doit être régulière,

¹ L'Education Nationale, Document d'accompagnement du programme de français de la 2ème année de l'enseignement moyen, Décembre 2003, p.24.

suffisamment variée et multiforme pour prendre en compte l'importance et la diversité des compétences à développer à l'oral et à l'écrit.

L'évaluation formative se pratique avec l'aide de l'enseignant(e) qui doit aider l'élève à apprendre à **apprendre** pour :

- mieux se connaître et s'organiser,
- mieux définir ses points forts et ses points faibles,
- se construire des méthodes de travail adaptées à ses possibilités :
 - Intellectuelles (ensemble de savoirs acquis),
 - Méthodologiques (ensemble de savoir-faire développés),
 - Affectives (travailler en groupes ou seul, maîtriser ses émotions...)
 - Communicationnelles (participer à des échanges, être intelligible, être lisible...).

c)- L'évaluation certificative :

Cette forme d'évaluation permet aux élèves et à l'enseignant de faire le point sur le degré de développement des compétences. Les compétences s'évaluent à la faveur de situations qui font que chaque élève peut témoigner de ses acquis, permettant ainsi d'établir des bilans individualisés de compétences, à partir d'appréciations établies par rapport à des critères définis en termes d'indicateurs.¹

III. Passage du texte oralisé au support audiovisuel en compréhension de l'oral

III.1 Notion de texte oralisé

L'acte d'oraliser un texte ne désigne pas l'acte de lire un texte d'une manière silencieuse mais plutôt le passage de la lecture silencieuse à la lecture à haute voix. Ce qui signifie que le texte écrit a été lu et appréhendé préalablement, pour être ensuite verbalisé

¹ Ministère de l'Éducation Nationale, *Guide du Manuel de Français 4ème AM*, Alger, ONPS, 2013-2014, pp.11-

avec une certaine sonorisation relative. Il s'agit de ce fait d'une compétence d'extériorisation verbale émanant d'un support scriptural.

Certes, le texte oralisé est doté d'affection, d'émotion, de sensibilité et d'interjection, il répond à certains paramètres dont le débit, la prosodie, l'intonation, les pauses et les accents. C'est pourquoi, et pour cerner le sens véhiculé par l'énoncé, l'auditeur déploie tous ses éléments sensoriels en préconisant une stratégie d'écoute appropriée.

Par contre, face à un document audiovisuel, l'auditeur, emprunte un raccourci, il déploie une gymnastique intellectuelle en faisant correspondre l'image au propos qui lui correspond. L'acquisition du message est relative au degré d'acquisition de l'auditeur et le choix de la stratégie adoptée.

III.2 Notion de support audio-visuel

L'audiovisuel sous-entend l'ensemble des différentes formes du langage mises en situation de communication dans laquelle sont associés les images, le son, le discours verbal, la gestuelle, la mimique. L'observation collective d'un document audiovisuel accorde plus de motivation à l'élève en l'incitant à analyser, à commenter, à prendre position face à toute séquence audiovisuelle. Par conséquent, l'élève pourra décoder les messages sonores, interpréter les images et produire à l'oral.

Le support audiovisuel demeure une source d'apprentissage du FLE appréhendant non seulement la langue mais aussi la culture de l'Autre car le document reflète une réalité sociale et culturelle. Ainsi, toute information authentique émise par la vidéo est cohérente et porteuse de sens, favorisant l'appréhension de la langue française.

Il est évident que chaque établissement scolaire est doté de matériel informatique, en particulier d'un ordinateur (fixe ou portable), d'un Data show et d'un tableau blanc pour la projection. La préparation du document audiovisuel, sur le plan technique, est la tâche de l'enseignant, à savoir le choix du document authentique (La fable), son enregistrement et son audition afin que l'élève puisse recevoir le message d'une manière parfaite en termes d'image et de sonorité.

III.3 Définitions de la perception auditive

les auteurs H. Boyer, M. Butzbach et M. Pendanx (1990 : 88), ils précisent que le terme « perception » est partie intégrante dans le terme « réception » qui nécessite l'éveil de tous les systèmes perceptifs (sensori-motrice sensoriel-visuel).

Selon Marie Camilleri Antoine Lorenzi Benjamin Chaix : La perception auditive est la représentation mentale de l'environnement sonore immédiat. Effectuée par le cerveau, elle découle de l'interprétation puis de la compréhension de nos sensations auditives.

De manière schématique, l'oreille décode les différents sons qui nous parviennent. Le cerveau, lui, analyse les signaux codés afin de recomposer mentalement la scène auditive, en fonction de notre vécu, de notre état émotif, de l'attention que nous prêtons à ces signaux¹.

les auteurs², précisent que le terme « *perception* » est partie intégrante dans le terme « *réception* » qui nécessite l'éveil de tous les systèmes perceptifs (sensori-motrice sensoriel-visuel).

III.4 Les phases d'exploitation du document audiovisuel

Le fait de projeter un support audiovisuel au tableau, sans aucune stratégie d'écoute, ne signifie pas qu'il contribue systématiquement à l'amélioration du niveau de l'élève en langue étrangère, donc il est fondamental de l'exploiter d'une manière scientifique en procédant à une stratégie progressive et constructive afin d'appréhender les sens de tous les éléments langagiers (la voix, la gestuelle, l'expression faciale, ...)

Selon R.Arismá et al (2011) *expliquent qu'en classe de langue étrangère, l'enseignant doit développer chez les apprenants deux aptitudes : Au début l'acte d'écouter un discours en langue étrangère va paraître délicat pour les apprenants, il est du rôle de l'enseignant de leur expliquer qu'il s'agit d'une nouvelle méthode d'aborder l'activité de la compréhension de l'oral qui s'articule autour d'un document audio-visuel par opposition à*

¹ <http://www.cochlea.org/entendre/perceptions-generalites>

² H. Boyer, M. Butzbach et M. Pendanx (1990 : 88)

la pratique classique basée sur un texte du manuel scolaire lu par l'enseignant et qu'ils vont bénéficier de trois écoutes suivies de consignes.

En outre, les didacticiens Rost et Mendelsohn), proposent une démarche de trois temps ; ils subdivisent le processus de l'activité de compréhension de l'oral en trois moments distincts : la pré écoute, l'écoute et la post-écoute.

III.4.1 La pré écoute

Avant toute projection l'enseignant est censé négocier le procédé d'apprentissage de la compréhension de l'oral par l'audiovisuel avec ses élèves en leur expliquant le processus de visionnement et l'interprétation du moment de l'énonciation, de la situation de communication et la visée de l'auteur . Cette phase de pré écoute permet à l'élève de faire un balayage sémantique partiel, plus précisément sur le thème du document, en éveillant tous ses sens (auditif, visuel, intellectuel,...). Elle permet aussi d'introduire un vocabulaire relatif à la thématique, de faire observer les formes linguistiques ou les indices acoustiques les plus récurrents pour anticiper la compréhension. Une consigne est donnée préalablement avant le premier visionnement portant sur les éléments sonores et la séquence filmique. Ainsi l'élève pourra prédire la thématique et anticiper le message audiovisuel.

III.4.2 L'écoute

C'est la phase de l'exploitation du support audiovisuel : D'abord, une première écoute suivie de projection d'images imprégnant l'apprenant du thème globale à travers des questions partielles dégagant le sens global du contenu du document, de là, l'apprenant met en œuvre la stratégie d'écoute et l'interprétation des images prépondérantes afin de gérer le processus d'acquisition du message émis par le discours oral et le support iconique, c'est une écoute analytique.

Types de questions à poser : origine de l'information ? L'orateur ? Le destinataire ? Le thème? L'intention ? Le rapport entre le message sonore et les images ?

Cette deuxième phase porte sur une analyse sémantique approfondie dans le but de vérifier les hypothèses de sens établies préalablement à partir d'une batterie de questions ; il s'agit d'une écoute analytique : cette écoute est active et consciente mettant en relation les

séquences verbales et les images projetées afin de construire un sens parfait du message émis. Des questions portant sur le statut des actants ? les faits ? la composition du document ? la structure du discours ? les idées ?

III.4.3 La post-écoute :

C'est l'apprentissage transversal ; c'est le moment du débat entre les élèves et leur enseignant et leurs pairs. C'est un moment d'interaction où les élèves expriment leurs sentiments, leur position, leur jugement et leurs critiques. Ainsi, ils apprennent à construire leur propre stratégie d'écoute et pourront intégrer de nouvelles informations à la thématique du document audiovisuel.

La stratégie d'écoute est une technique d'apprentissage relative à chaque apprenant, elle individuelle et personnelle. C'est une démarche consciente (réfléchie), qui suppose un plan d'action pour résoudre un quelconque problème d'appréhension. Par ailleurs, chaque élève possède sa manière d'écouter et le type d'écoute approprié.

E.LHOTE signale l'existence de plusieurs types d'écoute :

III.5 Les stratégies d'écoute ?¹

C'est une technique d'apprentissage, une démarche consciente, un plan d'action en vue de résoudre un problème.

III.5.1 L'écoute analytique

L'écoute analytique exige que l'élève soit très attentif à la parole orale, dite, lue ou chantée. Elle consiste à remarquer les détails, à les agencer pour ensuite arriver à une synthèse

III.5.2 L'écoute synthétique

L'écoute synthétique suppose qu'on sache rassembler les détails pour arriver à une vue d'ensemble ou à une idée principale.

¹ 20 <http://www.cndp.fr/zeprep/oral/frameset.asp?Rub=4>

L'écoute synthétique suit normalement l'écoute analytique. Les deux sont nécessaires pour arriver à un raisonnement par induction

Ces objectifs d'écoute déterminent différents modes d'accès au sens, il s'agit de déclencher la motivation et de focaliser l'attention sur un objectif précis grâce à la mise en place d'un projet d'écoute.

IV. Le document authentique

Il est du ressort de l'enseignant de choisir un document authentique notamment en enseignement des langues étrangères, ceci requiert une réflexion judicieuse en termes d'informations contenues dans l'énoncé, relatives au type du discours et travaillant les objectifs de l'activité.

Vu la pluralité des types d'énoncés, nous nous limiterons au document audio-visuel portant sur le récit de fiction, plus précisément la fable.

IV.1 La valeur ajoutée des documents à support audiovisuel

- Il est évident que l'image suscite la curiosité des apprenants, c'est pourquoi la télévision est considérée comme source de données culturelles et linguistiques offrant une variété de documents audiovisuel tels le journal télévisé, les films, les dessins animés, les feuilletons, les tables rondes, les débats, ...
- Le visuel permet une meilleure compréhension de l'énoncé, c'est pourquoi la vidéo peut être une source de motivation pour faciliter la compréhension de l'oral
- Devant un support audiovisuel, l'apprenant est accroché sur le plan affection et attention ; il est moins inquiet car il est pourvu de richesse en informations

V.2 L'apport du document audio-visuel en compréhension de l'oral

L'image et le son, deux éléments constituant le support audio-visuel portant en eux, une flexibilité d'appréhension et une richesse en informations. Ces deux éléments permettent d'instaurer des compétences favorisant le développement de la compétence communicative. Ils suscitent chez l'apprenant une curiosité de savoir et le désir d'apprendre. C'est pourquoi l'image et le son ont un effet significatif sur le processus d'acquisition en compréhension de l'oral, ils incitent à la :

- **La motivation** : facteur prépondérant dans le processus d'apprentissage, CUQ la définit ainsi: « *Dans son sens le plus général, la motivation est un concept utilisé en psychologie pour tenir compte des facteurs qui déclenchent les conduites ; elle peut être définie comme un principe de forces qui poussent les organismes à atteindre un but* » (2003:170). Cette tâche est du ressort de l'enseignant qui grâce à sa compétence déclencher le phénomène de motivation chez l'élève en rendant sa classe plus active. Comme le signale CUQ: « *Dans le domaine de l'apprentissage, on admet que la motivation joue un grand rôle et qu'elle détermine la mise en route , la vigueur ou l'orientation des conduites ou des activités cognitives et fixe la valeur conférée aux divers éléments de l'environnement. Le désir pour le savoir est bien un processus multiforme, biologique, psychique, culturel; il conduit l'apprenant à donner du sens à ce qu'il apprend, ce qui augmente en retour sa motivation* » (2003:171). Comme le confirme

STUBBS (1993:37.38) « *Non seulement cela permet à l'étudiant d'échapper à l'environnement trop scolaire d'une salle de classe, mais renforce sa motivation: dans la projection d'un film, par exemple, il veut savoir ce qui est arrivé, ou ce qui arrivera*». (Cité par PASQUIER 2000:28).

Favorise l'accès au sens : Il est évident que le document audio-visuel contribue à la compréhension du sens véhiculé par l'image et le son non seulement sur le plan sémantique mais aussi sur le plan culturel, comme le précise STUBBS : « *La compréhension est généralement plus aisée quand le cadre de la conversation peut être vu et le langage placé dans son contexte social: la combinaison du lieu, du ton et de la teneur du cours permet de s'en faire une idée plus claire , plus concrète, plus perceptible. Le langage est l'expression d'une culture et l'élément visuel est porteur d'informations susceptibles de transmettre cette culture , par exemple, à travers les comportements divers de plusieurs personnes* » (cité par PASQUIER 2000:28).

Effet du non verbal : Dans toute situation de communication, les signes non-verbaux sont omniprésents (gestes, mimique, l'expression faciale,...), ainsi l'image est beaucoup plus riche en information, elle apporte son aide à la compréhension du message émis par les interlocuteurs. Dans ce contexte, COMPTE (1993 :143) souligne que: « *la connaissance que nous avons de ce média permet d'accroître l'efficacité du processus d'enseignement en ce qui concerne , en particulier, les conventions sociales, les expressions non verbales et les implicites culturels* ». (Cité par PASQUIER (2000 :31).

V. Interroger le document audio-visuel

Toute activité pédagogique nécessite une préparation minutieuse de la part de l'enseignant. S'agissant d'un support audiovisuel, l'enseignant est tenu de préparer une série de questions données sur polycopié ou écrites au tableau- visant une étude analytique ou synthétique, réalisées lors des trois moments d'écoute (pré-écoute, écoute, post-écoute) et travaillant les objectifs à atteindre.

VI. Les éléments prosodiques influents sur la compréhension de l'oral

VI.1 Le Débit : C'est la vitesse à laquelle un énoncé est extériorisé verbalement à raison de 200mots/ minutes c'est pourquoi la cadence doit rester à un rythme approprié selon la capacité d'appréhension sonore des apprenants

VI.2 Les pauses et les hésitations : les pauses consistent en des arrêts verbaux de l'orateur, facilitant ainsi la compréhension du message. Les pauses font fonction de ponctuation de l'écrit. Tandis que pour les hésitations qui sont des formes redondance montrant qu'il s'agit d'un blocage soit au niveau de l'enchaînement des idées, soit le manque en vocabulaire approprié. C'est pourquoi le texte oralisé doit être lu et relu afin d'éviter toute forme d'hésitation et que le processus d'écoute et compréhension ne soit pas interrompu.

VI.3 La phonétique : Lors du discours verbalisé, la prononciation correcte des mots est fondamentale car chaque terme, dans son propre contexte, est véhiculaire d'un sens, c'est pourquoi l'articulation des phonèmes s'avère primordial. Il est préférable que l'orateur soit un français natif ainsi l'apprenant puisse distinguer entre les origines des sons et apprécier la musicalité de la langue française.

VI.4 L'accentuation : L'accent est le relief sonore donné à certaines syllabes dans la chaîne parlée. On en distingue deux types : l'accent tonique, inhérent à la langue, qui contribue au rythme de la parole; et l'accent expressif (ou accent d'insistance), facultatif, qui est employé pour exprimer une émotion ou pour mettre un élément en évidence. En français, l'accent tonique est principalement déterminé par la durée et l'intensité de l'articulation.¹

¹ *Classe de français* par JULIE DUBÉ <https://lacroiseefr.wordpress.com/2010/06/01/les-elements-prosodiques-et-sonores/>

VII. Les types d'énoncés et des exercices

En compréhension de l'oral, les énoncés peuvent avoir différents aspects graphiques ou sonores ; les types d'exercices sont relatifs à la typologie du discours présenté dans le support pédagogique, Ces exercices portent sur des questions relatives à la thématique, des exercices de remembrement, un tableau de synthèse, une reproduction à l'écrit, Citons la fable qui peut être étudiée sous forme de tableau intégrant la situation de communication et la structure des faits.

D'autres variables contextuelles peuvent constituer le document destiné à la compréhension de l'oral peut contenir d'autres variables contextuelles telles :

- La fixation d'image sans discours verbal
- Questions de type ouvertes
- QCM
- Proposer une série de mots relatifs au vocabulaire de la thématique

VIII. Le décodage auditif

La phonétique auditive est une branche de la phonétique qui se préoccupe de la façon dont l'oreille perçoit les sons. Elle décrit l'appareil auditif et le décodage des sons.¹

Devant un document audiovisuel, l'élève est exposé à un flux de propos où il est mis en situation de décodage mettant en considération tous les éléments prosodiques et de sonorisation.

IX. Notion de compétence de l'oral ?

Acquérir une langue étrangère débute au préalable par sa compréhension avant sa production c'est pourquoi en approche communicative, la compréhension de l'oral est la première compétence à installer chez l'apprenant.

Néanmoins, comprendre ne signifie pas le fait de recevoir l'information Car d'autres paramètres sont intégrés dans l'acte de comprendre notamment la connaissance du système phonologique, du code linguistique, des facteurs socioculturels du milieu de communication. En outre, les éléments extralinguistiques à savoir les gestes, la mimique, l'expression faciale,

¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Phon%C3%A9tique_auditive

... En termes de réception, une stratégie d'écoute paraît nécessaire afin d'appriivoiser l'oreille au différents phonèmes de la langue étrangère.

IX.1- Définition de la compréhension orale :

Selon le dictionnaire de l'office Québécois de la langue française de 2001, le terme « *compréhension* » est originaire du latin « *comprehensio* » qui signifie la faculté de percevoir, de reconnaître et d'interpréter un message émis au moyen d'un code conventionnel de communication. Selon CUQ, Jean-Pierre « *La compréhension est l'aptitude résultant de la mise en œuvre de processus cognitifs, qui permet à l'apprenant d'accéder au sens qu'il écoute (compréhension orale)* »¹

Avant, la compréhension de l'oral était sans statut particulier dans le processus d'enseignement/apprentissage, seulement en intégrant l'outil informatique et les documents authentiques qu'elle s'est dotée de statut en tant que discipline à part entière basée sur des objectifs d'apprentissage. Actuellement, « *les documents sonores authentiques sont utilisés dès le début de l'apprentissage, dès la leçon zéro. La prise de contact avec la langue cible, parlée par différents locuteurs natifs, est immédiate* ».²

Dans cette perspective, Jean-Michel Ducrot définit la compréhension orale comme une : « *compétence qui vise à faire acquérir progressivement à l'apprenant des stratégies d'écoute premièrement et de compréhension d'énoncés à l'oral deuxièmement. Il ne s'agit pas d'essayer de tout faire comprendre aux apprenants qui ont tendance à demander une définition pour chaque mot. L'objet est exactement inverse. Il est question au contraire de former nos auditeurs à devenir plus surs d'eux, plus autonomes progressivement* ».

En outre, les approches communicatives préconisent la mise en situation de communication directe des apprenants placés dans des situations observables sachant qu'en compréhension de l'orale, l'accent est mis sur les fonctions de la communication (référentielles, connotative, phatiques, expressives, poétique, métalinguistiques) et non sur l'opération de décodage du message verbalisé, comme le souligne Cuq et Gruca (2002), « *la*

¹ CUQ, J.P. Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, CLE International 2002, p 49.

² C.Tagliante, 2006, P : 99

compréhension suppose la connaissance du système pédagogique ou graphique et textuel, la valeur fonctionnelle et sémantique des structures linguistiques véhiculées, mais aussi la connaissance des règles socioculturelles de la communauté dans laquelle s'effectue la communication, sans oublier les facteurs extralinguistiques qui interviennent notamment à l'oral comme les gestes, les mimiques ou tout autre indice qu'un locuteur utilise inconsciemment. La compréhension nécessite ainsi l'assimilation des fonctionnements de la langue, de la culture qu'elle exprime et du contexte de la communication. La compréhension orale exige la distinction entre les deux types de situations les plus fréquentes » :

Les situations de face à face : il s'agit d'un échange de propos entre les interlocuteurs, ils sont tous deux impliqués dans la communication où l'expression faciale, la mimique, la gestuelle font partie de l'acte de parole afin d'accéder à une compréhension globale

Les situations de communication unilatérale : Dans ce genre de situation, l'auditeur n'a aucune possibilité d'intervenir dans la communication. Cette catégorie regroupe tous les documents sonores tels les enregistrements sur magnétophone, les émissions radiophoniques ou audiovisuelles.

IX.2 Les objectifs de la compréhension de l'oral :

En contexte didactique des langues, l'objectif de l'enseignement de la compréhension orale est d'abord l'acquisition du verbal selon une stratégie d'écoute relative à chaque auditeur puis arrive le décodage sémantique en faisant le lien entre les séquences discursives. Le but d'inciter l'apprenant à construire sa propre stratégie d'écoute d'une manière progressive pour qu'il devienne autonome dans toute opération d'apprentissage grâce à la formulation d'hypothèses de sens en ayant recours à la stratégie de compréhension en langue mère pour arriver à adopter une stratégie d'acquisition d'une langue étrangère.

Ainsi, l'apprenant pourra par la suite trier les informations essentielles, s'appliquer à la prise de notes. Nous préconisons leur faire écouter des documents sonores à un rythme adapté à la vitesse d'assimilation des élèves, accompagné de projection d'images, respectant un rythme adapté à la vitesse d'assimilation des élèves et une prosodie relative au type de discours.

Par conséquent, les objectifs d'apprentissage de la compréhension de l'oral constituent le cadre lexical, phonétique, morphosyntaxique, socioculturel, discursif. Ainsi l'activité de la compréhension de l'oral favorise l'identification du lexique, la détermination du registre de langue, le statut des interlocuteurs et finalement repérer les traits de sa culture.

Conclusion

Dans le processus de l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère, l'usage de l'outil informatique en activité de compréhension de l'oral en classe de FLE présente des avantages par opposition à la méthode classique, basée sur la voix de l'enseignant et l'image apportée par le manuel scolaire. Il est vrai que le matériel technologique dans les établissements scolaires est disponible néanmoins son exploitation est fonction de la compétence de l'enseignant, en termes de qualification, qui est conscient de son apport en termes de cognition et de mémorisation.

L'enseignement de la compréhension de l'orale à l'aide d'un support sonore et imagé apporte une valeur ajoutée à la pédagogie en raison de l'authenticité du document, des stratégies d'écoute adoptées et de l'identification des éléments prosodiques et sonores. Ces facteurs favorisent le décodage du discours verbal et motivent l'apprenant à appréhender une langue étrangère .

Cadre pratique

De la théorie et la conceptualisation à la mise en situation empirique

Introduction

Dans cette situation empirique intitulée « De la théorie à la pratique de l'activité de la compréhension de l'oral », notre recherche est axée sur deux paramètres : d'une part, nous cherchons à déceler la représentation des enseignants au sujet de la CO, le statut qui lui accordent et l'exploitation du matériel pédagogique à travers un questionnaire. La première partie porte sur l'analyse d'un questionnaire destiné à une vingtaine d'enseignants appartenant à différents établissements scolaires du cycle moyen de l'agglomération de la ville de M'sila, portant sur l'usage des moyen informatique dans leur pratique pédagogique notamment la compréhension de l'oral. L'objectif de cette opération est de cerner l'effet produit chez les apprenants en utilisant un support sonore imagé dans le processus enseignement/apprentissage du FLE au cycle moyen et plus particulièrement en 2AM.

En second lieu, nous procédons à une étude comparative entre l'enseignement classique de la CO et son enseignement par l'outil informatique afin de voir l'effet produit sur les apprenants. C'est pourquoi nous avons préconisé scinder la pratique en deux moments de recherche ; l'un consacré à l'observation d'un cours de compréhension de l'oral par la méthode classique (voix de l'enseignant) et un second cours où l'enseignant fait usage d'un document audio-visuel.

I. Présentation du corpus

Pour mieux cerner les objectifs de notre thématique et pouvoir répondre à notre Problématique suscitée « Quel est l'apport de l'oral dans le processus enseignement/apprentissage du FLE en classe de 2AM ? » Nous avons choisi d'élaborer un questionnaire destiné aux enseignants du cycle moyen au sujet de leur stratégie d'enseignement de la CO des classes de 2AM et distinguer son enseignement par la méthode classique et celle par l'usage d'un document audio-visuel afin de voir l'effet produit chez les apprenants.

I.1. Terrain et public visé

Notre recherche se déroule au collège « Aimeur Ali Sabala » situé au chef-lieu de la wilaya d'Alger comportant 18 Classes pédagogiques avec 5 enseignants de français à qui nous avons sollicité l'assistance à un cours de CO en passant par la voix hiérarchique du chef de cet établissement scolaire qui nous orienté vers l'enseignant coordinateur de la

Cadre pratique

matière ayant les classes de deuxième année moyenne - notre échantillon - en vue d'assister à un cours de CO afin de mettre en exergue l'enseignement/apprentissage de la CO d'une manière classique et par l'utilisation du data-show et ce dans l'intention de voir l'effet produit et la valeur ajoutée à l'apprentissage de la CO.

I.2 Description de la classe

C'est une salle, respectant les normes édictées, elle est aérée et éclairée, les murs ornés de tableaux artistiques avec quelques graffitis, tandis que les tables semblent marquées par le temps. La classe comporte 32 élèves dont 24 filles et 8 garçons, âgés entre 13 et 14 ans, tous intrigués par notre présence qui n'a pas duré longtemps une fois les présentations faites suivies d'un grand bonjour collectif.

I.3 Moments de la recherche

Un premier moment consacré à assister au déroulement d'une séance de compréhension de l'oral par la méthode classique et la même séance présentée par l'usage d'un data-show dans l'intention de voir l'effet produit chez les élèves en termes d'acquisition du contenu du document et de développement des compétences linguistiques. Pour le second volet de la recherche, nous avons distribué aux enseignants de la langue française, exerçant dans différents établissements de l'agglomération, un questionnaire comportant 20 questions relatives à l'usage du data-show et son effet en séance de CO sur les apprenants. Un rendez-vous nous été fixé ultérieurement en vue de respecter le programme de l'unité didactique.

I.3.1 Le questionnaire

L'intérêt de l'élaboration d'un questionnaire destiné à des enseignants du FLE au cycle moyen notamment ceux de la 2^{ème} année moyenne (Cf. annexe n° 1) est de tenter de répondre aux hypothèses préalablement mentionnées ; c'est pourquoi nous avons distribué une vingtaine de questionnaires à des enseignants de français dont l'âge varie entre 25 et 42 Ans, répartis dans différents établissements, néanmoins nous n'avons réussi à collecter qu'une douzaine de répondants.

Notre recherche par le questionnaire dont le corpus se compose de 20 items, allant du général au particulier, porte sur la méthodologie adoptée par l'enseignant en séance de CO et ce dans le but de donner suite à notre problématique. Le choix du questionnaire n'est pas

Cadre pratique

arbitraire, son intérêt réside dans la collecte d'informations portant sur la représentation de l'oral auprès des enseignants, leur pratique en classe et les moyens pédagogiques dont ils disposent.

Le corpus de notre questionnaire porte sur le processus enseignement/apprentissage de la compréhension de l'oral, le support scolaire (le manuel), les pratiques de classe et les moyens mis en service au sein de l'établissement. Le questionnaire est composé de 20 items allant du général au particulier. Concernant les questions destinées aux enseignants, elles sont généralement du type fermé et semi-fermé en raison de leur objectivité, évitant généralement les questions ouvertes qui peuvent nous désorienter de notre thématique et des objectifs escomptés.

I.3.2 Mise en évidence du questionnaire

Pour d'amples informations, nous avons distribué une vingtaine de questionnaires à huit établissements scolaires du cycle moyen, situés dans l'agglomération du chef-lieu de la wilaya de M'sila. Le but de la diversité des établissements n'est autre que la réalisation d'une enquête la plus exhaustive possible. Pour l'analyse des résultats, il s'agira d'une confrontation des données aux théories d'enseignement/apprentissage et aux directives préétablies par la tutelle notamment les objectifs tracés dans le programme scolaire. Par ailleurs, les déductions seront représentées dans différents types d'histogrammes.

Il est à signaler que la remise des questionnaires n'a pas été totale et le nombre de questionnaires distribués s'est réduit au 2/3 par rapport à l'échantillon initial. En outre, des items sont restés sans suite en particulier les questions ouvertes (ceux de la justification ou des propositions).

I.3.3 Description du questionnaire

Le questionnaire est composé de 20 questions, réparties entre questions fermées, semi-fermées et à choix multiples (Cf. annexe n° 1) que nous classons, selon trois grands axes, comme suit :

Série	Questions	thème
1	Premières questions	Profil de l'enseignant
2	1 , 2 , 3, 4 , 5, 6 , 7	Statut de l'oral en 2AM
3	8,... 20	Les pratiques en classe

II. Analyse des résultats du questionnaire :

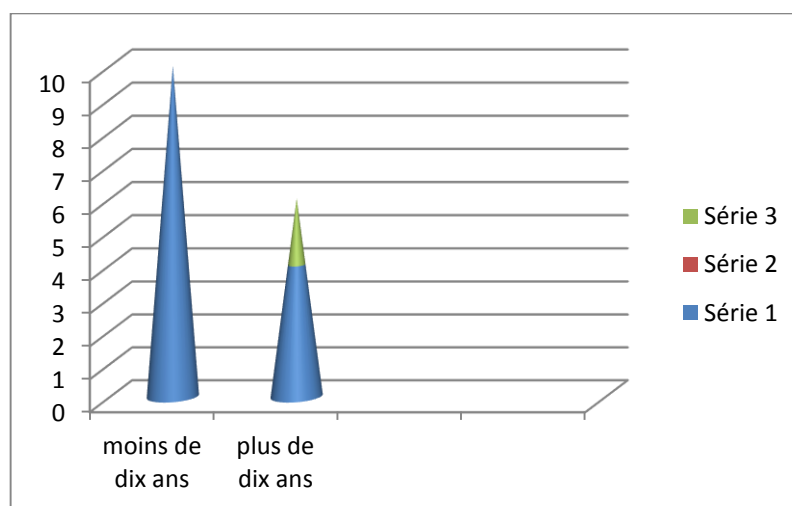
Nous allons analyser les résultats obtenus de ce questionnaire pour affirmer ou infirmer nos hypothèses concernant les pratiques enseignantes et l'enseignement de l'oral en classe de 2ème année moyenne. Nous allons essayer à travers ce questionnaire d'analyser les représentations qu'ont les enseignants à propos de l'enseignement de l'oral, comment procèdent-ils pour son enseignement, quelles activités proposent-ils. Plusieurs points que nous allons éclaircir à travers ce questionnaire qui est composé de vingt items :

II.1 Analyse et interprétation des réponses des enseignants :

Nous avons préconisé représenter l'ensemble de chaque partie du questionnaire en une résultante reflétant les interrogations suscitées.

Il est à signaler que nous avons récupéré que quatorze copies du questionnaire, le reste n'a pas été rendu. Nous allons procéder à l'analyse des données et commenter les résultats obtenus.

II.2 le profil des enseignants et enseignantes :



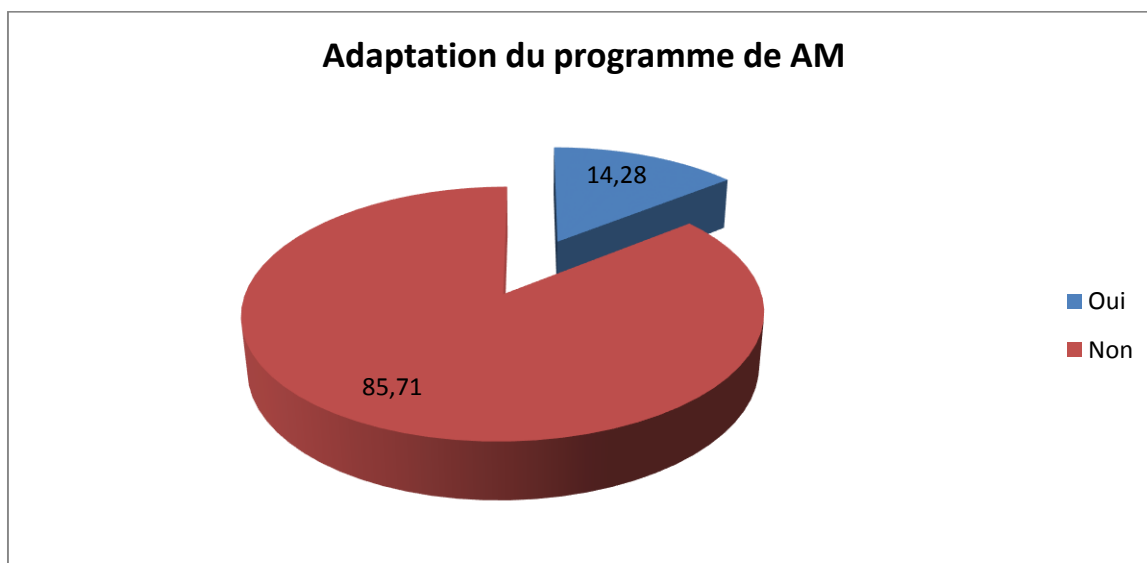
Constatation : A première constatation, le nombre d'enseignantes est plus élevé à celui des enseignants du sexe masculin, leur âge varie entre 25 et 42 ans dont 10 ont moins de dix d'expérience.

Commentaires : Nous pouvons en déduire que les enseignants du sexe féminin sont plus motivés et attirés par la profession d'enseignement. Au sujet de leur formation ; la majorité sont des étudiants sortant de l'Université sans formation initiale, recruté par le biais d'un concours organisé par la tutelle, tandis que les plus anciens ont subi une formation technologique à l'ITE (Institut Technologique d'Enseignement).

II.3. Le manuel scolaire

- Le programme de la 2AM, est-il adapté aux niveaux langagiers réels de vos apprenants?

Réponses	Nombre de répondants	Fréquence en %
Oui	02	14.28 %
Non	12	85.71



Présentation des résultats :

Les résultats indiquent clairement le nombre important d'enseignants (85.71) qui voit que le programme de 2AM n'est pas adapté au niveau langagiers des élèves, en d'autres termes, il ne répond pas à leurs besoins en raison du choix des thèmes proposés par la tutelle qui ne reflètent pas la culture de nos apprenants et du réservoir linguistique qu'ils possèdent.

Commentaire :

A travers les résultats de cette question, nous constatons que la majorité des enseignants affirme que le programme élaboré par les concepteurs n'est pas en adéquation avec la culture sociale des apprenants en raison des supports de l'activité de CO. Les enseignants voient qu'il serait judicieux de proposer des thèmes relatifs à la culture des apprenants en particulier au sujet des récits fictifs.

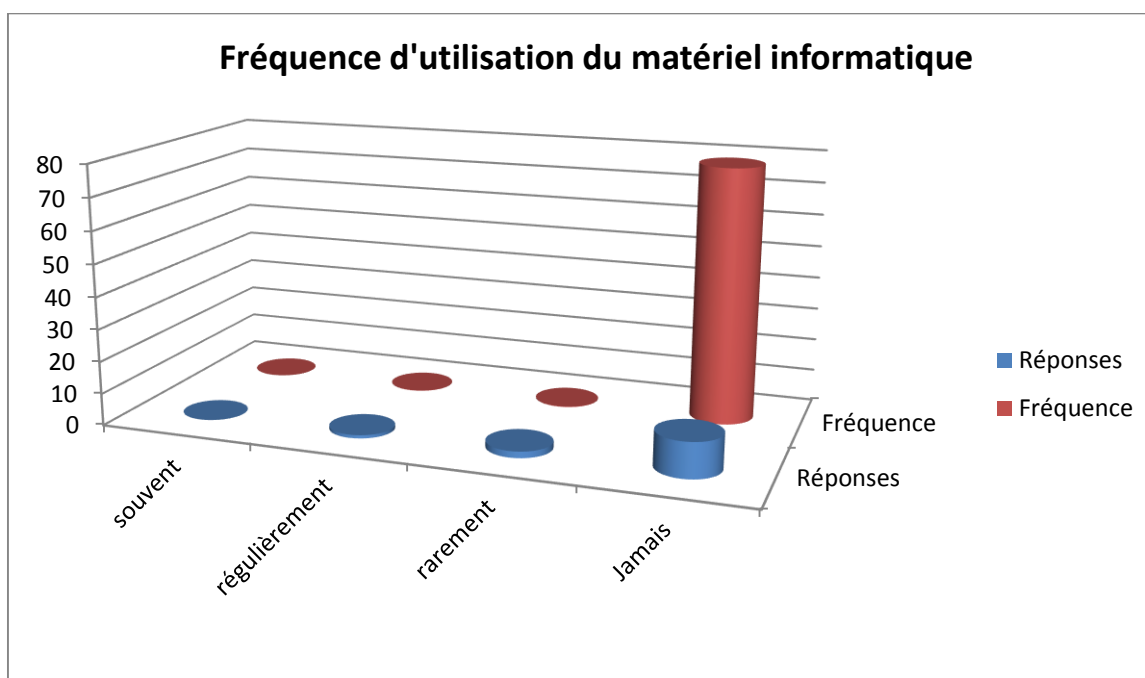
II.4 -Les pratiques de classe

Votre collège dispose-t-il de matériel informatique et à quelle fréquence les utilisez-vous ?:

Appréciation	Réponses	Fréquence en %
Souvent	00	00
Régulièrement	01	07.14
Rarement	02	14.28
Jamais	11	78.57

Présentation des résultats : 78.57% des enseignants affirment ne jamais avoir utilisé des supports audiovisuels pour travailler l'oral, 14.28% déclarent les utiliser rarement.

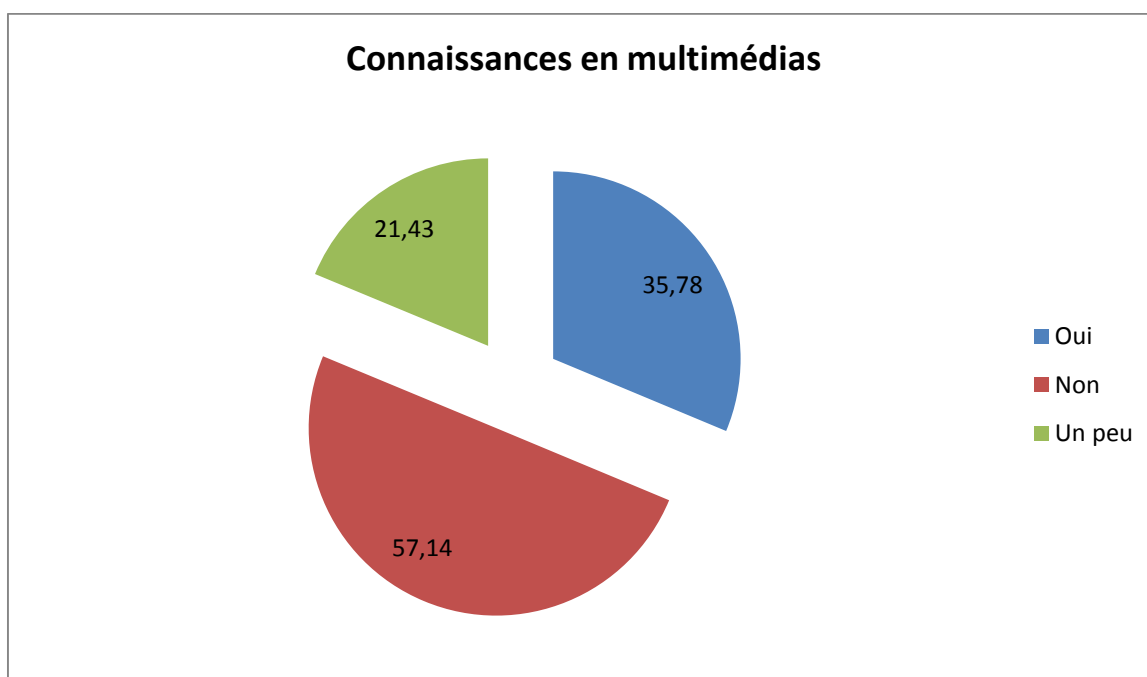
Commentaire : D'après ces résultats, nous constatons qu'un grand nombre d'enseignants ont affirmé qu'ils n'ont jamais utilisé des supports audiovisuels en séance de CO en raison, d'une part, du temps que prend la préparation du cours à l'aide d'outils informatiques et d'autre part l'ignorance de leur manipulation ; Ils privilégient la monotonie de l'enseignement classique (voix du maître et tableau) car ils ne sont pas dotés d'une formation initiale sur le plan technique que didactique ; ceci ne suscite pas l'intérêt et la motivation de l'élève, c'est pourquoi, il demeure passif sans interaction aucune.



Cadre pratique

Item 20 : L'exploitation de supports multimédias nécessite des connaissances tant sur le plan technique que didactique, possédez-vous ces connaissances ? - Oui - Non - un peu

Réponse	Nombre	Fréquence en %
Oui	5	35.78
Non	8	57.14
Un peu	3	21.43



Conclusion :

D'après les statistiques relevées via le questionnaire distribué aux enseignants du cycle moyen, nous pouvons déduire que l'enseignement de la compréhension de l'oral est une activité qui présente des ambiguïté non seulement chez l'élève mais aussi chez l'enseignant pour les raisons suivantes :

- Manque d'expérience des enseignant(e)
- Horaire octroyé à la CO non significatif
- Formation initiale des enseignants très réduite
- Aucune initiation à l'usage des outils informatiques
- Absence de volonté de changement de la stratégie d'enseignement/apprentissage.
- Absence de méthodologie inhérente de la compétence de la CO dans les textes officiels.

Il est indéniable que l'activité de la CO est fondée sur l'écoute de document sonores et/ou audiovisuel et sa mise en évidence requiert des moyens technologiques (ordinateur, USB, CD-Rom, data show, Internet,...) permettant à l'enseignant d'entraîner ses apprenants à la prosodie, à la discrimination auditive, à la mémorisation et à l'expression orale. Néanmoins, tout ce matériel existe dans tout établissement scolaire, avec connexion à un réseau Internet, demeure un mobilier classé en archive.

III. Etude comparative :

Dans cette seconde phase de pratique en situation empirique; il s'agit d'observer une première séance de CO avec un groupe-classe¹, présentée d'une manière classique (voix du maître, enregistrement sur CD, magnétophone,...) et une seconde séance dont le document authentique est présenté à l'aide d'outils informatiques (data show, ordinateur, USB, baffles, tableau blanc) classe-groupe².

Au cours de cette expérimentation, nous allons essayer de déceler l'effet que produit l'audiovisuel sur les apprenants par opposition à la stratégie classique de l'enseignement de la CO. Il s'agit de l'écoute d'une fable, inscrite au projet n° 02 : « Dans le cadre du concours de lecture, mes camarades et moi interprétons nos fables »

Séquence n°01 : « Je rédige la morale d'une fable lue ou écoutée » du programme de 2AM. Il est préalable de mentionner les compétences à installer et/ou à développer ainsi que les objectifs à escompter par l'insertion d'outils informatiques.

Cadre pratique

Les objectifs et les compétences dans l’insertion des outils audiovisuels

A vrai dire, les objectifs et les compétences à installer chez l’élève sont relatifs aux besoins de chaque groupe-classe ; c’est pourquoi, il est du ressort de l’enseignant de les élaborer d’une manière judicieuse selon ses constatations. De ce fait, nous avons relevé de la fiche de l’enseignant les objectifs à atteindre et les compétences à installer en séance de CO.

Objectifs d’apprentissage :

- Développer l’imaginaire, la créativité et l’esprit d’écoute chez l’apprenant.
- Construire du sens à partir d’un support vu ou écouté.
- Identifier le genre du récit proposé qui est une fable.
- Permettre à l’apprenant d’être en contact avec d’autres supports d’apprentissage de la langue française, nouveaux et motivants.
- Aiguiser la faculté de mémorisation chez l’apprenant.
- Amener l’apprenant à communiquer de façon intelligible, claire, précise.....

Compétences développées :

- Savoir écouter un texte qui est une fable, et en comprendre le sens.
- Savoir rappeler oralement et par écrit les éléments essentiels d’un récit imagé (une fable)
- Savoir répondre à des questions portant sur la compréhension d’un récit Imagé (une fable).

III.1 Le mode d’insertion des outils audiovisuels en classe de FLE

Généralement l’intégration de l’outil informatique s’effectue en séance de CO et de production orale dont l’objectif fondamental est l’appréhension sémantique du contenu du document. Pour cela, il est du ressort de l’enseignant de préparer des consignes à chaque phase d’analyse ou d’écoute c’est-à-dire lors de la pré-écoute, l’écoute et la post-écoute. Afin de réaliser ces opérations en intégrant les outils informatiques, nous proposons une stratégie d’insertion établie par Jean Pierre Cuq (page :163 à165), illustrée dans le tableau ci-dessous.

III.2 Typologie des principales stratégies pour la compréhension des documents sonore et visuels.

Procédures méthodologiques sans production langagière	Procédure méthodologique avec production langagière	Commentaires
Réaction spontanée : attitude, gestes, mimique, sourire, etc.	Réactions spontanées : remarques, commentaire, etc. Procédure élémentaire, mais première manifestation de compréhension globale.	Procédure élémentaire, mais première manifestation de compréhension globale.
Activités ludiques : illustrer, dessiner, mimer.	Activités ludiques : mise en scène, jeux de rôle, dramatisation.	Pour la compréhension globale ou détaillée.
Mise en relation iconique		Il s'agit de relier un document à un tableau, à un schéma.
	Questions ouvertes.	La plus ancienne et la plus utilisée : valable aussi bien pour la compréhension globale que pour la compréhension détaillée
	Question orientée ou de justification/élucidation	Une ou plusieurs informations sont données et l'apprenant est invité à montrer leur bien-fondé ou non
Question fermée ou grille d'écoute/lecture.		Du type « vrai ou faux » ou « oui ou non » ou « mettre une croix dans la colonne... » cette procédure implique un choix précis et est particulièrement efficace 33 avec des documents longs, car elle permet de soutenir l'attention
Question à choix multiple (QCM)		Mise en valeur par l'approche communicative, cette procédure se réalise généralement sous plusieurs items et les distracteurs permettent d'affiner la compréhension
	Activités de reformulation ou paraphrase.	Bannie du système scolaire français, cette procédure a été mise en valeur par la méthodologie SGAV.
	Résumé.	Il ne s'agit pas de l'exercice scolaire tel qu'il est enseigné en français de langue maternelle, mais plutôt d'une activité qui consiste à dégager les idées directrices d'un document
	Explication/commentaire.	Il s'agit d'expliquer les idées et de les discuter sans la rigueur méthodologique de ces exercices dans le système éducatif français.
Exercices à trous.		Procédure qui peut favoriser une entrée thématique et orienter la réflexion vers

Cadre pratique

		les éléments linguistiques (vocabulaire, grammaire, etc.)
Puzzle ou activité de reconstruction.		Activité qui relève de la grammaire de texte et qui consiste à faire retrouver l'ordre d'un document qui a été découpé en séquences mises dans le désordre (travail sur les articulateurs logiques, temporels, les reprises anaphoriques, etc.)
Activités de repérage ou de relevé.		Stratégie souvent utilisée au cours de la deuxième vague de l'approche communicative, elle consiste à faire relever tous les indices d'un document se rapportant à une indication donnée.
Grille à compléter.		Certaines données sont indiquées et mises sous la forme d'un tableau à compléter. Cette procédure constitue une aide à la compréhension.

IV. Analyse et interprétation des séances d'observation

a- Première séance : Stratégie d'écoute et de compréhension de l'oral

Nous avons assisté à une première séance de compréhension de l'oral au groupe-classe 1, inscrite au projet n° 02 : « Dans le cadre du concours de lecture, mes camarades et moi interprétons nos fables » Séquence n°01 : « Je rédige la morale d'une fable lue ou écoutée ». Intitulée « La colombe et la fourmi », document extrait d'un site Web, dont la stratégie est fondée sur les écoutes effectuées par l'enseignant.

b- Déroulement des séances:

La première séance dure 60 mn pendant laquelle les élèves doivent écouter la lecture magistrale de leur enseignant et répondre aux questions posées. Il s'agit de l'écoute d'une fable de la fontaine titrée : « La colombe et la fourmi »

L'objectif de cette séance est de construire du sens à partir d'un texte lu par l'enseignant. Nous avons constaté que l'intérêt de l'enseignant résidait dans l'achèvement de la séance tout en respectant les différentes phases de la séance de compréhension de l'oral précédées par des consignes d'ordre global et détaillé pour achever la séance par une synthèse qui est à vrai dire un résumé de la fable étudiée.

Pour la deuxième séance, qui dure aussi 60mn, dont l'objectif est d'amener l'apprenant à observer et écouter, à partir de la sonorisation et de l'image vidéo afin de construire du sens en gardant le même support pédagogique donné au groupe-classe A, « La

Cadre pratique

colombe et la fourmi » à l'aide d'enregistrement sonore avec images, respectant un rythme acceptable et qui se passe en 2 minutes et 10 secondes.

A noter que les enseignants ont adopté la même stratégie, c'est-à-dire une pré-écoute (Éveil de l'intérêt, moment d'imprégnation et mise en situation de communication) puis une écoute analytique (compréhension globale et détaillée). Enfin l'écoute synthétique (la synthèse). Par ailleurs, la stratégie à adopter a été négociée avec les élèves.

c- Analyse des constats

A cet effet, nous avons élaboré une grille comparative portant sur des critères d'évaluation des deux séances afin de distinguer les avantages et les inconvénients des deux stratégies d'enseignement de la CO à partir des trois écoutes préalablement mentionnées.

Critères	Classe A (support iconographique)	Classe B (support audiovisuel)
Conformité du document	En adéquation avec le programme	En adéquation avec le programme
Attention des élèves	perturbée	parfaite
Qualité du son et du débit	Pas bonne	Assez bonne
État d'esprit des élèves	Passifs	Actifs
Participation ou prise de paroles	7 sur 32	18 sur 28
communication	verticale	transversale
Réponses correctes	21 %	64 %
Intervention de l'enseignant	souvent	rarement
Mémorisation des informations	mauvaise	bonne
Interactions	timide	vive
Usage de la langue mère	souvent	parfois
Appréhension du thème	Pas bonne	bonne
Atteinte des objectifs	Non atteints	Atteinte significative

Rappelons que l'objectif de notre recherche qui est l'effet produit sur les apprenants lors de l'usage des moyens technologiques en séance de compréhension de l'oral et la valeur ajoutée au processus de l'enseignement du FLE. Ainsi, à la lumière des résultats collectés, nous pouvons confirmer nos hypothèses préalablement citées :

Cadre pratique

- L'intégration de document audiovisuel en séance de CO favorise la motivation de l'élève
- Le support audiovisuel contribue à l'interaction des élèves donc plus ils deviennent plus actifs.
- Le document audiovisuel exhorte l'élève à dégager des hypothèses de sens, à mémoriser des informations et à élaborer une synthèse du document.

Il est évident que les stratégies adoptées par les enseignants en activité de CO présentent des carences et l'intérêt porté à cette dernière est moindre, ainsi l'acquisition des quatre habilités écrites et orales est fonction de la stratégie et de l'outil pédagogique employés. C'est pourquoi, nous proposons quelques recommandations ou consignes pour y remédier.

- Donner plus d'intérêt à la séance de CO en augmentant son volume horaire.
- Exploitation du matériel informatique existant dans l'établissement en séance de CO.
- Accorder à l'évaluation sommative une production orale au lieu d'écrite.
- Donner l'occasion aux élèves de produire leur propre support en phase finale.
- Adapter les supports audiovisuels aux besoins des apprenants.
- Former les enseignants à la manipulation de l'outil informatique.

Conclusion générale

Conclusion général

Conclusion générale

Il est incontestable que l'apprentissage d'une langue étrangère ou d'une langue mère passe au préalable par l'acquisition de l'oral en se forgeant une stratégie d'écoute tout en développant les compétences communicatives. Ainsi, en contexte pédagogique et dans le processus de l'enseignement/apprentissage de l'oral, l'enseignant est contraint de faire usage des moyens informatiques mis dans son environnement scolaire ou parascolaire afin d'atteindre ses objectifs escomptés en menant à bien ses cours de compréhension de l'oral.

Par ailleurs, l'enseignement du FLE est axé sur l'approche par compétence, qui accorde un intérêt significatif aux techniques d'information et de communication afin de rendre l'apprentissage plus dynamique et l'apprenant plus actif.

Tout au long de notre modeste recherche, nous avons essayé de montrer l'effet produit sur l'apprenant par le biais de l'usage du matériel informatique existant dans chaque établissement en donnant une nouvelle représentation de l'apprentissage de la compréhension de l'oral en vue de développer la compétence discursive en FLE, tout en confirmant le rôle du document audiovisuel, comme outil didactique, dans le processus de l'enseignement/apprentissage du FLE.

A travers, notre stratégie d'investigation (observation d'un cours de CO à l'aide d'un support iconographique et celui d'un document audiovisuel suivis d'un questionnaire destiné aux enseignants), nous avons observé l'effet positif du document audiovisuel, en activité de la CO, sur l'apprenant et la révision de la représentation de l'apprentissage de la CO chez l'enseignant.

Nous sommes arrivés à confirmer que les supports audiovisuels sont source de motivation et de plaisir à apprendre le FLE ; ils exhortent l'élève vers le développement de sa stratégie d'écoute et par conséquent aboutir à une autonomie d'apprentissage notamment à l'oral.

Il est incontestable que le matériel pédagogique existant dans tout établissement scolaire apporte une valeur ajoutée à l'enseignement de la compétence de l'oral. Ainsi la représentation de l'activité de l'oral, auprès des enseignants du FLE, aura une nouvelle dimension et fera objet de réflexion dans les activités ultérieures de l'oral, en raison de l'effet produit sur les élèves lors de l'utilisation du matériel informatique en séance de compréhension de l'oral.

Référence et bibliographique

Référence bibliographique

Ouvrages

1. CUQ Jean-Pierre & GRUCA Isabelle, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, PUG, Coll.FLE, 2003.
2. ELKORSO Kamel, *Communication orale et écrite*, Oran, Dar El-Gharb, 2005, p.23.
3. HYMES Dell H., *Vers la compétence de communication*, Paris, HATIER, Coll. LAL, 1984.
4. KANOUA, S. *Culture et enseignement du français en Algérie*, édition Synergies, Alger, 2008.
5. MARTINEZ Pierre, *La didactique des langues étrangères*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je?, 1996.
6. Ouyougoute. Samira. (2011) « Quelle(s) méthode(s) pour enseigner l'oral à l'école primaire en Algérie ? » in synergies Algérie n° 12.
7. Roulet, E. 1991. « La pédagogie de l'oral en question(s)», in parole étouffée, parole libérée, fondements et limites d'une pédagogie de l'oral. Delachaux et Niestlé.

Article

1. Ministère de l'Education Nationale, *Guide du Manuel de Français 4ème AM*, Alger, ONPS, 2013-2014, pp.11-
2. H. Boyer, M. Butzbach et M. Pندانx (1990 : 88)
3. l'Education Nationale, Document d'accompagnement du programme de français de la 2ème année de l'enseignement moyen, Décembre 2003.
4. Apprentissage et utilisation d'Internet » A. Hougardy, S. Hubert & C. Petit, Pédagogie du projet ?, juin 2001
5. Ministère de l'Education Nationale, Document d'accompagnement du programme de français de la 2ème année de l'enseignement moyen, Décembre 2003.
6. Programme de 1^{ère} AM, 2010 :4
7. Document d'accompagnement de la 2^{ème} AM.2011 :20
8. Document d'accompagnement de la 2ème AM.2011 :22
9. BÉRARD Evelyne, L'approche communicative, Théorie et pratiques, Paris, CLE International, Coll. DLE, 1991.

Dictionnaire

1. ROBERT Jean-Pierre , *Dictionnaire pratique de didactique du français langue étrangère*, Paris, Ophrys, 2008.
2. COLETTA J-M. (2002) : « L'oral c'est quoi ? », Cahiers pédagogiques, n°400.
3. Cuq, Jean-Pierre, dictionnaire du français langue étrangère et seconde, éd, clé international, paris, 2003.
4. Charraudeau.Pet D . Maingneneau, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, seuil, 2000
5. Robert J-P(2008) : Dictionnaire pratique du didactique du FLE, nouvelle édition revue et augmentée.

Sitographie

1. https://fr.wikipedia.org/wiki/Phon%C3%A9tique_auditive
2. <http://www.cndp.fr/zeprep/oral/frameset.asp?Rub=4>
3. <http://www.cochlea.org/entendre/perceptions-generalites>
4. https://fr.wikipedia.org/wiki/S%C3%A9quence_p%C3%A9dagogique
5. *Classe de français* par JULIE DUBÉ
<https://lacroiseefr.wordpress.com/2010/06/01/les-elements-prosodiques-et-sonores>
6. Publié par Edwige Duchene, <https://slideplayer.fr/slide/175797/>.
7. PERRENOUD Philippe, «Pour une pédagogie explicite de l'oral », A propos de l'oral (En ligne), 1988, Disponible sur Internet : http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1988/1988_14.html ,site consulté le :10/04/2014
8. BAULIEU, Gérard. *De l'oral dans notre enseignement : Pourquoi s'interroger sur l'oral?* (En ligne), Disponible sur Internet : http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/hist_geo/ResPeda/ORAL/Pourquoiloral.htm (site consulté le : 05/04/2014)

Annexes

Fiche pédagogique

Niveau : 2ème AM

Projet n° 02 : « Dans le cadre du concours de lecture, mes camarades et moi interprétons nos fables »

Séquence n°01 : « Je rédige la morale d'une fable lue ou écoutée ».

Activité : Compréhension et production de l'oral

Objectifs d'apprentissage :

- Développer l'imaginaire, la créativité et l'esprit d'écoute chez l'apprenant.
- Construire du sens à partir d'un support audiovisuel.
- Identifier le genre du récit (la fable).
- Développer la stratégie d'écoute chez l'apprenant
- Renforcer sa faculté de mémorisation.
- Amener l'apprenant à raconter un récit imaginaire.

Compétences à développer :

- Savoir écouter une fable, et en dégager le sens.
- Savoir rappeler oralement et par écrit les éléments essentiels d'un récit audiovisuel (une fable)
- Savoir répondre à des questions portant sur la compréhension d'un récit audiovisuel (une fable)

Compétence langagière : Raconter à travers la fable.

Modalités : Travail individuel, de groupe et collectif.

Support : Texte authentique+ outils informatiques (data show, ordinateur portable, USB, baffles, tableau blanc) + fable extraite de You tube

Déroulement de l'activité du jour

I/ Phase de pré écoute (de découverte) :

Projection des illustrations sans texte sonore

a- Nomme les animaux représentés sur chaque Image.

b- Ces illustrations racontent des histoires d'animaux, à ton avis de quoi peut-il s'agir ?

c- En te basant sur ce que tu sais déjà raconte brièvement deux histoires de ton choix.

II/ Phases d'écoute :

Faire écouter aux apprenants l'histoire de la Colombe et la Fourmi à partir de la projection des images suivies de texte oralisé. Au préalable, le support devra être négocié avec les élèves .

Texte audio authentique :

La Colombe et la Fourmi

Le long d'un clair ruisseau buvait une Colombe,
Quand sur l'eau se penchant une Fourmi y tombe.

Et dans cet océan l'on eût vu la Fourmi
S'efforcer, mais en vain, de regagner la rive.

La Colombe aussitôt usa de charité :
Un brin d'herbe dans l'eau par elle étant jeté,
Ce fut un promontoire où la Fourmi arrive.

Elle se sauve ; et là-dessus
Passe un certain Croquant qui marchait les pieds nus.

Ce Croquant, par hasard, avait une arbalète.

Dès qu'il voit l'Oiseau de Vénus
Il le croit en son pot, et déjà lui fait fête.
Tandis qu'à le tuer mon Villageois s'apprête,

La Fourmi le pique au talon.

Le Vilain retourne la tête :
La Colombe l'entend, part, et tire de long.
Le soupé du Croquant avec elle s'envole :

Point de Pigeon pour une obole.

La

Fontaine

1-La pré écoute : observe les images projetées et devine le sujet dont parle ce document

Réponses : Expression libre des élèves

2- L'écoute : Etude analytique

Première écoute : compréhension globale

- 1- Où se passe la scène ? La scène se passe le long (au bord) d'un ruisseau.
- 2- Cette histoire met en scène une Colombe, une Fourmi et un oiseleur, dis avec précision ce qui arrive à la Fourmi. Elle est tombée dans l'eau. Elle allait se noyer.
- 2- Qui lui vient en aide ? C'est la colombe qui lui vient en aide.

Deuxième écoute : compréhension fine / détaillée

- 1- L'oiseleur ne reste pas indifférent à la vue de la Colombe, qu'est-ce qu'il avait l'intention de faire ? Justifie ta réponse. Il avait l'intention d'attraper la colombe.

Il le (l'oiseau = la colombe) croit dans son pot et déjà lui fait fête.

Le sais-tu ?

La fable raconte des aventures mettant en scène des animaux, des hommes, des éléments de la nature. Les personnages représentent des comportements humains, sociaux. Par exemple : le Lion incarne le pouvoir, le Renard, la ruse, l'Agneau, l'innocence, la Fourmi, la persévérance, l'Âne, la naïveté...

- 2- Qui l'en a empêché ?

● C'est la fourmi qui l'en a empêché en le piquant au talon.

- 3- A-t-il réussi enfin à réaliser son souhait ?

● Non ! Il n'a pas réussi à réaliser son souhait.

- 4- Quelle est la morale de cette histoire ?

3- L'écoute synthétique : A ton tour de t'exprimer :

Dans le projet I, tu as appris à raconter à travers le conte. Maintenant, il s'agit pour toi de raconter à travers la fable. Pour cette première étape, tes camarades et toi allez tout simplement reprendre l'histoire « La Colombe et la Fourmi » et la raconter avec des mots simples. Comme pour le projet I, votre histoire doit être attrayante.

Une fourmi qui avait soif, était descendue à un ruisseau, mais le courant l'emporta et elle allait se noyer à ce moment-là une colombe l'aperçut. L'oiseau arracha un brin d'herbe et le jeta dans l'eau : la fourmi y grimpa et fut sauvée. Peu après, survint un oiseleur avec l'intention d'attraper la colombe. La fourmi, le voyant faire, le mordit au talon de son pied. Ayant mal, l'oiseleur fit du bruit, la colombe l'entendit et elle s'enfuit.

Le questionnaire :

Pour la méthodologie choisie, nous avons préconisé l'enquête par questionnaire distribué dans différents établissements scolaires du cycle moyen afin de cerner notre thématique et donner suite à notre problématique. Le choix du questionnaire n'est pas arbitraire, son intérêt réside dans la collecte d'informations portant sur la représentation de l'oral auprès des enseignants, leur pratique en classe et les moyens pédagogiques dont ils disposent.

Le corpus de notre questionnaire porte sur le processus enseignement/apprentissage de la compréhension de l'oral, le support scolaire (le manuel), les pratiques de classe et les moyens mis en service au sein de l'établissement. Le questionnaire est composé de items allant du général au particulier. Concernant les questions destinées aux enseignants, elles sont généralement du types fermées ou semi-fermées en raison de leur objectivité, évitant généralement les questions ouvertes qui peuvent nous désorienter de notre thématique et des objectifs escomptés.

Mise en évidence du questionnaire

Pour d'amples informations, nous avons distribué une de questionnaires à établissements scolaires du cycle moyen, situés dans l'agglomération du chef- lieu de la wilaya. Le but de la diversité des établissements n'est autre que la réalisation d'une enquête la plus exhaustive possible. Pour l'analyse des résultats, il s'agira d'une confrontation des données aux théories d'enseignement/apprentissage et aux directives préétablies par la tutelle notamment les objectifs tracés dans le programme scolaire. Par ailleurs, les déductions seront représentés dans différents types d'histogrammes.

Il est à signaler que la remise des questionnaires n'a pas été totale et le nombre de questionnaires distribués s'est réduit au 2/3 par rapport à l'échantillon initial. En outre, des items sont restés sans suite en particulier celles de la justification ou des propositions.

Questionnaire destiné aux enseignants de français du cycle moyen-

Cher/chère enseignant(e)

En vue de la réalisation d'un mémoire de master en didactique FLE ayant pour intitulé :« L'apport de l'oral dans le processus de l'enseignement/apprentissage du FLE cas de la production orale en 2ème AM ». Ce questionnaire est destiné à vous, enseignantes et

enseignants de la langue française au C.E.M.. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ce questionnaire en toute conscience professionnelle et merci d'avance.

Profil de l'enseignant(e)

Cochez la(es) bonne(s) réponse(s) :

- Masculin - Féminin

• **Vous êtes diplômé de:** - Université - ITE - Ecole normale - Autre

• **Vous avez une expérience professionnelle de:**

- Moins de 5 ans - Moins de 10 ans - Plus de 10 ans

A- Le manuel scolaire :

1- A votre avis le contenu des manuels scolaires répondent-ils aux besoins des apprenants en termes de compréhension et production de l'oral ?

Oui Non En partie

1- Pensez-vous que le programme de l'oral de 2AM est :

Suffisant Insuffisant Surchargé

2- Pensez-vous que le contenu du programme de la 2ème AM accorde une importance signifiante à la compréhension et à la production orales ?

Oui - Non

3- Est-il adapté aux niveaux langagiers réels de vos apprenants? - Oui -

Non

4- Comment trouvez-vous le volume horaire destiné à l'oral dans le programme de la

2ème AM ? - Suffisant - Insuffisant

5- Par rapport aux autres activités, le volume horaire consacré à l'oral représente :

80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%	05%	00%

6- Dans quels buts les activités d'écoute et de réception sont-elles programmées ?

- Pour développer la compétence d'écoute chez l'apprenant
- Pour améliorer la compétence de l'oral
- Pour rendre les textes du manuel appréhendables
- Pour maîtriser la compétence communicative

B- Les pratiques de classe

7- Pour développer la compétence de l'oral, exploitez-vous seulement les activités proposées par le manuel ? - Oui - Non

8- Comment trouvez-vous le volume horaire destiné à l'oral dans le programme de la 2ème AM? - Suffisant - Insuffisant

10- Pensez-vous que les pratiques de classe actuelles peuvent aider vos apprenants à communiquer oralement en français avec aisance? - Oui - Non

11-D'après vous, quelle pratique de classe serait la plus bénéfique pour améliorer l'oral de vos apprenants? - Jeux de rôle - Jeux ludiques - Dialogue
- Débat

12- Selon vous, quel est le support approprié pour assurer une meilleure compréhension de l'oral ? - Iconique - Graphique - Sonore - séquence audio-visuelle

13-Vos apprenants qui prennent la parole en classe de FLE représentent:

- Une majorité
- Une moyenne
- Une minorité

14- Selon vous, en cours de production orale, vos apprenants sont: - Actifs - Passifs

15- Pourquoi vos apprenants trouvent des difficultés à s'exprimer en français?

- Ils n'ont pas l'habitude de parler Français.
- Ils ne maîtrisent pas les outils de la langue.
- Ils ne sont pas motivés.
- Ils sont timides.

16- Pour améliorer le niveau de l'oral de vos apprenants, faut-il :

- Accorder à l'oral la même valeur que celle réservée à l'écrit.
- Adapter le programme selon les compétences réelles de vos apprenants.
- Changer de stratégie d'enseignement.
- Améliorer la formation des enseignants.

17- Votre collègue dispose-t-il :

- Bibliothèque numérique
- Ordinateurs raccordés au réseau Internet

- Matériel pédagogique (Data show – ordinateur portable – Baffles à haute sonorité - ...)

- CD pédagogiques – supports audio et vidéo

18- Si Oui, à quelle fréquence les utilisez-vous ?

Souvent	régulièrement	Rarement	Jamais

19- Durant votre formation initiale ou continue, avez-vous assisté à des exposés portant sur les stratégies d'enseignement/apprentissage de la compréhension de l'oral ? - Oui - Non

20- L'exploitation de supports multimédias nécessite des connaissances tant sur le plan technique que didactique, possédez-vous ces connaissances ? - Oui - Non

- un peu

Merci pour votre collaboration.

